

PROFIL RÉGIONAL

SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

LAVAL

Coordination, recherche et rédaction

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Principaux collaborateurs

Comité interministériel de l'action communautaire
Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Des remerciements sont adressés
à toutes les personnes qui, de près ou de loin,
ont participé à la production de ce document.

Pour tout commentaire ou toute information, veuillez vous adresser au :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
1122, chemin Saint-Louis, bureau 100
Sillery (Québec) G1S 1E5

Téléphone : (418) 646-9270 ou, sans frais, 1 800 577-2844
Télécopieur : (418) 644-5795
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca

Ce rapport peut être consulté sur le site Internet du Ministère :
www.mess.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-44540-6

© Gouvernement du Québec

Mot de la ministre



L'action communautaire occupe une place déterminante dans le développement socioéconomique du Québec. En effet, les organismes communautaires sont présents dans toutes les régions et jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, et ce, dans différents secteurs d'activité. Le gouvernement reconnaît la place de ces organismes et considère le milieu communautaire comme étant un partenaire privilégié. C'est pourquoi nous nous affairons, jour après jour, à faire des gestes concrets qui permettent de connaître, reconnaître et soutenir davantage l'action communautaire.

C'est dans cet esprit que notre gouvernement a élaboré les profils régionaux. Par leur publication, notre gouvernement vise à illustrer toute la considération que nous accordons envers les organismes communautaires et à démontrer les retombées de leurs actions qui contribuent inévitablement au mieux-être des personnes et des collectivités. Depuis plus de deux ans, 100 millions de dollars supplémentaires ont été investis pour le financement du secteur communautaire. Ainsi, l'investissement gouvernemental est versé à tout près de 5000 organismes qui se partagent plus de 630 millions de dollars.

La publication de tels profils s'inscrit dans le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* adopté le 17 août 2004 et répond à une demande formulée par le milieu communautaire. Ainsi, les partenaires et les personnes intéressées par l'action communautaire et l'action bénévole pourront désormais s'appuyer sur cet outil riche en information afin que leurs actions concertées aient une plus grande portée auprès de la population.

Je tiens par ailleurs à souligner l'incalculable contribution du milieu communautaire dans toutes les régions du Québec et je remercie particulièrement les milieux bénévoles qui s'impliquent généreusement et contribuent à tisser des liens de solidarité qui enrichissent le Québec.

Bonne lecture!

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Michelle Courchesne". The signature is fluid and cursive.

Michelle Courchesne

Table des matières

Liste des sigles et des acronymes des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires	6
Liste des régions	7
Mise en contexte	9
Introduction	9
Faits saillants	10
1 La région de Laval	15
2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier	21
2.1 L'appui à la mission globale.....	21
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires	21
2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires.....	24
2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires	26
2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural	27
2.2 Les ententes de service	28
2.3 Les projets ponctuels.....	30
3 La répartition du soutien financier par secteur administratif.....	35
4 Les autres bailleurs de fonds.....	41
4.1 La philanthropie	41
4.1.1 Les fondations publiques.....	42
4.1.2 Les fondations privées.....	43
4.1.3 Les œuvres de bienfaisance	44
5 Les autres considérations et constats	49
Conclusion	53
Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental selon les trois modes de soutien financier par secteur administratif	
Ville de Laval en 2003-2004	55
Liste des tableaux.....	63
Liste des graphiques	65
Liste des annexes.....	67
Bibliographie.....	85



Liste des sigles et des acronymes¹ des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires

FAPAQ :	Société de la faune et des parcs du Québec
MAMSL (AM) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Affaires municipales
MAMSL (SLS) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Secrétariat au loisir et au sport
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications
MDERR (Recherche) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Recherche
MDERR (Régions) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Régions
MENV :	Ministère de l'Environnement
MEQ :	Ministère de l'Éducation
MESSF (Emploi-Québec) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Emploi-Québec
MESSF (Famille) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mission Famille
MESSF (SACA) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
MJQ :	Ministère de la Justice
MRCI :	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MRI :	Ministère des Relations internationales
MRN :	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
MSP :	Ministère de la Sécurité publique
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPC :	Office de la protection du consommateur
OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
SA :	Secrétariat aux aînés
SAA :	Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ :	Société de l'assurance automobile du Québec
SAJ :	Secrétariat à la jeunesse
SCF :	Secrétariat à la condition féminine
SHQ :	Société d'habitation du Québec

1. Cette liste indique les noms des ministères et organismes gouvernementaux tels qu'ils étaient au 31 mars 2004. Plusieurs de ceux-ci ont changé en février 2005.



Liste des régions

Numéro	Nom de la région administrative ²
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
04	Mauricie
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montérégie
17	Centre-du-Québec

2. À noter que le ministère de la Santé et des Services sociaux propose un découpage territorial différent (régions sociosanitaires) et que, pour ce ministère, la région 04 correspond à la Mauricie–Centre-du-Québec, alors que la région 17 correspond à la région du Nunavik. Pour les besoins du profil, les régions administratives ont été reconnues. Cela a pour conséquence que les organismes communautaires qui sont soutenus par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Nunavik sont comptabilisés dans la région du Nord-du-Québec.



Mise en contexte

Le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* rendu public le 17 août 2004 fait de la connaissance du milieu communautaire l'un des quatre axes de travail prioritaires. Les autres axes sont la reconnaissance, le soutien et la promotion de l'action bénévole. Le gouvernement du Québec reconnaît ainsi que le secteur communautaire devrait être davantage connu et documenté.

Introduction

Les organismes communautaires naissent d'un besoin observé dans la communauté. Ils mettent en place des activités en réponse aux problèmes qui sont propres à cette dernière. Les activités offertes sont alternatives ou complémentaires à celles du réseau public. Ces organismes interviennent auprès de différentes clientèles, comme les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les femmes victimes de violence conjugale, les jeunes, etc. Depuis longtemps, ces activités sont reconnues par la population. En outre, depuis plus de trente ans, le gouvernement du Québec reconnaît et soutient financièrement un nombre croissant d'organismes communautaires. De même, l'enveloppe qui leur est consacrée n'a cessé de croître. Le gouvernement du Québec est devenu l'un des principaux bailleurs de fonds des organismes communautaires.

De nombreuses démonstrations ont été faites sur la contribution du mouvement communautaire au développement social du Québec. À ce sujet, la politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* situe bien l'importance de l'apport du mouvement communautaire.

Ainsi, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec a entrepris de documenter la situation de chacune des régions du Québec au regard du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires³. La politique gouvernementale sur l'action communautaire introduisait trois modes de soutien financier : le soutien financier en appui à la mission globale, le soutien financier pour des ententes de service et le soutien financier pour des projets ponctuels. Ces modes ont une logique qui leur est propre et ils visent des objectifs différents. C'est donc pour cette raison que le profil régional présentera un certain nombre de données financières distinctement pour chacun des modes de soutien financier.

Une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux soutiennent financièrement les organismes communautaires de leur secteur d'activité. L'importance du soutien financier versé aux organismes communautaires varie d'un secteur d'activité à un autre. Il varie également d'une région à une autre. Les écarts peuvent être attribuables à plusieurs éléments tels que des réalités régionales différentes et la présence d'autres types d'organismes dans la communauté.

Par ailleurs, une analyse préliminaire⁴ effectuée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec montre que les organismes communautaires tirent 56 % de leurs revenus des subventions du gouvernement du Québec. Ces résultats témoignent des efforts fournis par les organismes communautaires afin de diversifier leurs sources de financement. Dans le but de compléter l'information relative au soutien financier gouvernemental, des données sur les dons versés par le secteur de la philanthropie seront présentées.

Limites de l'étude

Le fait que les données sur lesquelles repose ce profil proviennent du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* et non de l'ensemble des organismes communautaires actifs au Québec introduit une limite, puisque les organismes communautaires non soutenus par l'appareil gouvernemental ne sont pas considérés. De plus, il n'y a aucun moyen d'évaluer le nombre d'organismes dans cette situation. En outre, le profil du soutien financier ne considère pas les sommes versées par des établissements publics, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) par exemple, et par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) à des organismes communautaires.

3. Le *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* est accessible sur le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.

4. Se référer à la section 5 pour obtenir plus de détails sur les résultats de cette étude.



Quant à l'étude qui situe la proportion du soutien financier que les organismes communautaires tirent des subventions gouvernementales, elle a été effectuée à partir des dossiers financiers des organismes communautaires qui ont présenté des demandes d'aide financière au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec de 1999-2000 à 2001-2002. À cette époque, le Secrétariat recevait un grand nombre de demandes d'organismes de différents secteurs, ce qui constituait un échantillon intéressant. Cependant, étant donné la nature du Programme de soutien aux cibles prioritaires, qui constituait en quelque sorte une aide de dernier recours, on peut présumer que la situation financière de ces organismes était relativement difficile. Il aurait été possible de procéder aux mêmes analyses pour les années subséquentes mais, à la suite du transfert et de la concentration du soutien financier, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient financièrement que les organismes communautaires qui ont pour mission unique ou principale la défense collective des droits et les organismes communautaires ou les regroupements d'organismes sans port d'attache, ce qui limite grandement le nombre d'organismes soutenus et la représentativité de l'échantillonnage. Aussi, afin d'évaluer l'importance économique du secteur communautaire et étant donné qu'on ne dispose pas de données financières pour tous les organismes soutenus par le gouvernement, on a donc procédé par extrapolation.

Les données présentées tiennent compte des vagues de transferts d'organismes du 1^{er} avril 2003 et du 1^{er} avril 2004. Présenter la situation après les transferts permet de mieux apprécier la réalité pour l'année qui débute le 1^{er} avril. Mentionnons toutefois que l'*État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire*⁵ publié annuellement par le Secrétariat présente les données recueillies à la fin de chaque année, juste avant que les transferts d'organismes ne soient effectués.

Dans ce profil régional, comme dans l'ensemble des publications du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, les sommes sont présentées en dollars courants.

Faits saillants

Voici un aperçu des résultats figurant dans ce profil du soutien financier des organismes communautaires de la région de Laval pour l'exercice 2003-2004. Le profil régional prend en considération les trois modes de soutien financier prévus par la politique gouvernementale en matière d'action communautaire.

Bien que ce profil n'en fasse pas spécialement état, le gouvernement du Québec reconnaît l'importance du rôle social joué par les organismes communautaires dans la société québécoise. Ils agissent, souvent de manière innovatrice, dans une grande diversité de secteurs d'activité : famille, employabilité, logement, immigration, santé et services sociaux, médias communautaires, etc.

Dans la région de Laval, 115 organismes communautaires ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec en 2003-2004. Ces organismes se sont partagé 17,9 millions de dollars. Cette enveloppe est répartie entre les trois modes de soutien financier. Il est possible que des organismes communautaires aient reçu des subventions dans le cadre de plus d'un mode de soutien financier, ce qui expliquerait que la somme du nombre d'organismes soutenus par mode de soutien financier est supérieure au nombre consolidé d'organismes soutenus.

Soutien financier en appui à la mission globale

En 2003-2004, 99 organismes ont touché un soutien financier en appui à la mission globale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 10,0 millions de dollars. La moyenne du soutien financier versé se situait à 101 408 \$, alors que la médiane était de 81 833 \$.

Parmi ces organismes, quatre étaient des regroupements. Ceux-ci se sont partagé une enveloppe de 338 370 \$. La moyenne du soutien financier qui leur a été versé se situait à 84 593 \$, alors que la médiane était de 84 301 \$.

5. Ce document est accessible sur le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.



Soutien financier pour des ententes de service

La région comptait 35 organismes communautaires soutenus dans le cadre d'une entente de service, et ces organismes se sont partagé 6,1 millions de dollars. La moyenne du soutien financier versé a été de 174 554 \$, alors que la médiane a été de 101 485 \$.

Soutien financier pour des projets ponctuels

Pour ce qui est du soutien financier versé pour des activités ou des projets ponctuels, la région comptait 56 organismes communautaires soutenus par une enveloppe de près de 1,8 million de dollars. Le soutien financier moyen versé pour le soutien aux projets a été de 31 673 \$, alors que le soutien médian a été de 19 355 \$.

Autres bailleurs de fonds : la philanthropie

Selon deux études effectuées en 2002 et en 2003, à partir des données de 2000, les fondations publiques ont octroyé des dons à 42 organismes communautaires de la région de Laval pour une valeur totale de 1,4 million de dollars. Les fondations privées, quant à elles, ont attribué 117 044 \$ à cinq organismes communautaires de la région. De plus, les œuvres de bienfaisance ont versé 1 000 \$ à un organisme communautaire de la région de Laval.

Importance économique du secteur communautaire

On évalue l'importance économique du secteur communautaire à 25,8 millions de dollars dans la région de Laval. De cette somme, on estime à 16,0 millions de dollars la part consacrée aux salaires. Cela représente un peu plus de 600 emplois (équivalents à temps complet) dans le secteur communautaire. Si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il se classerait au troisième rang des employeurs les plus importants. Les autres dépenses représentent 9,8 millions de dollars, qui sont investis, en grande partie, dans l'économie régionale.

La région de Laval



1 La région de Laval

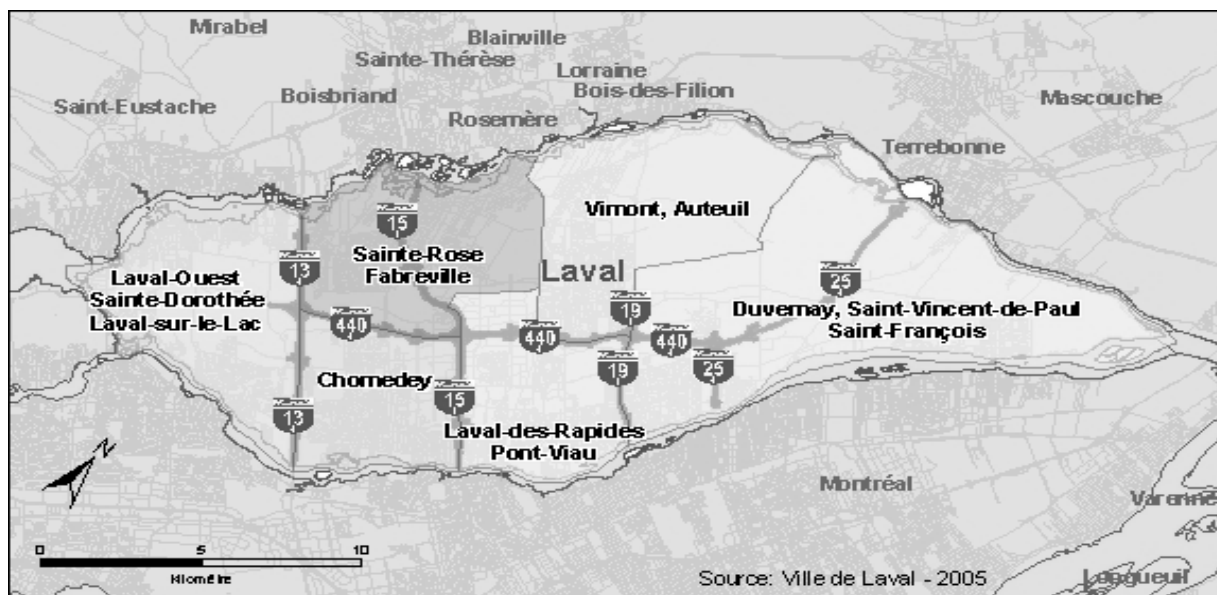
La présentation de la région est volontairement très succincte. Il existe divers documents de référence sur la situation socioéconomique des régions. Quelques-uns de ces documents sont nommés en bibliographie. Ces documents peuvent être consultés afin de compléter l'information sur la région. La présente section vise à présenter l'information la plus récente sur le territoire et la population. Par la suite, pour donner un aperçu de la situation de la région comparativement aux autres, un indice a été élaboré et permet de tenir compte d'un certain nombre de variables sélectionnées.

Le territoire

La région administrative de Laval est un peu particulière puisqu'elle est constituée d'une seule ville, la ville de Laval. Cette dernière résulte de la fusion des municipalités de l'île de Laval en 1965. La région est située au sud-ouest du Québec et elle est limitée au nord par les régions des Laurentides et de Lanaudière et au sud par l'île de Montréal.

La population y était de 364 806 habitantes et habitants en 2004 (4,8 % de la population québécoise). La population de la région de Laval a crû de 11,7 % entre 1991 et 2003, et ce taux est supérieur à la croissance de la population québécoise durant la même période, laquelle se situe à 6,0 %. Les perspectives démographiques (2001-2026) sont meilleures, avec 16,5 %, qu'elles le sont dans l'ensemble du Québec (9,3 %). La région couvre une superficie de 246,0 kilomètres carrés, et la densité de la population y est de 1 483,1 habitantes et habitants par kilomètre carré.

La ville de Laval est divisée en six secteurs administratifs qui regroupent des anciennes villes : Chomedey, Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François, Laval-des-Rapides–Pont-Viau, Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac, Sainte-Rose–Fabreville, Vimont–Auteuil. Les secteurs les plus peuplés sont ceux de Chomedey, avec 90 125 habitantes et habitants (24,7 % de la population régionale), et de Sainte-Rose–Fabreville, avec 71 472 habitantes et habitants (19,6 % de la population régionale). Laval-des-Rapides–Pont-Viau et Chomedey sont les territoires les plus densément peuplés, avec 4 281,2 et 2 272,0 habitantes et habitants par kilomètre carré. Le territoire le plus vaste est celui de Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François, avec 93,9 kilomètres carrés (36,9 % de la superficie régionale). Pour plus d'information, consultez l'annexe I.





La population

La population de Laval est relativement jeune; les groupes des 0-14 ans et des 25-44 ans y sont davantage présents qu'ailleurs au Québec (2001). Outre le revenu personnel disponible par habitant, qui est légèrement inférieur à Laval, avec 20 640 \$ (estimation 2003), à celui de l'ensemble du Québec (21 065 \$), et le rapport de dépendance démographique (2004)⁶, qui est supérieur dans la région (45,5 %) à celui de l'ensemble du Québec (44,0 %), toutes les variables observées témoignent d'une situation régionale plutôt favorable par rapport à l'ensemble du Québec. En 2004, la proportion de prestataires de l'assistance-emploi était significativement inférieure à Laval, avec 4,7 % à celle de l'ensemble du Québec, où elle se situait à 8,0 %. La proportion de la population ayant une scolarité inférieure à un certificat d'études secondaire (2001) y était également inférieure, avec 28,7 %, à ce qu'elle était dans l'ensemble du Québec (31,7 %). Le taux de chômage (2003) qui prévalait à Laval était légèrement moins élevé, avec 8,8 %, qu'il ne l'était dans l'ensemble du Québec (9,1 %). Le profil de dépendance économique, qui représente le montant des transferts gouvernementaux⁷ par tranche de cent dollars de revenus d'emploi dans une région, était de 15,60 \$ en 2001, ce qui témoigne d'une moins grande dépendance aux transferts gouvernementaux que dans l'ensemble du Québec, où ils se situaient à 19,30 \$.

Lors du recensement de 2001, la population immigrée de la région de Laval se chiffrait à 52 495 personnes, ce qui correspondait à 15,5 % de la population totale de la région. De 2001 à 2003, 2 776 immigrantes et immigrants ont déclaré vouloir s'installer à Laval, soit une moyenne annuelle de 925 personnes⁸.

L'indice de la situation socioéconomique des régions administratives

Cet indice est compilé à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques;
- la variation de la population;
- le revenu personnel disponible par habitant;
- la proportion des prestataires de l'assistance-emploi;
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires;
- le taux de chômage;
- la proportion de la population qui vit en milieu rural;
- le rapport de dépendance démographique;
- le profil de dépendance économique.

Ces variables ont été sélectionnées parce qu'elles permettaient d'avoir une indication sur la situation globale des régions.

La méthode utilisée pour calculer cet indice compare la situation particulière de la région à celle de l'ensemble du Québec, et ce, pour chacune des variables⁹. Un indice négatif, pour une variable donnée, indique que la situation de la région est moins bonne que celle de l'ensemble du Québec. L'indice est le résultat de l'addition des indices pour chacune des variables pour une région en particulier. La valeur de l'indice varie entre - 19,6 et 5,1. Au regard des variables analysées, un indice négatif témoigne d'une situation régionale relativement moins bonne que la situation québécoise. La région de Laval se situe au troisième rang des régions du Québec, avec un indice de 3,7.

6. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par cent.

7. Assurance-emploi, TPS, prestation fiscale canadienne pour enfants, pension de la Sécurité de la vieillesse ou prestation du Régime de rentes du Québec, indemnités des accidents du travail, assistance sociale, crédits d'impôt remboursables et allocation familiale.

8. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche, 2004.

9. La formule utilisée est la suivante : $\frac{\text{Région} - \text{Ensemble du Québec}}{\text{Écart type}}$

Tableau 1
Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec

Région	Perspectives démographiques (2001-2026)		Variation population (1991-2003)		Revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003)		Assistance-emploi (2004)		Scolarité (2001)		Taux de chômage (2003)		% population en milieu rural (2001)		Rapport de dépendance démographique (2004)		Profil de dépendance économique (2001)		Indice composite	
	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Indice	Rang
01	-9,9	-1,3	-3,6	-1,0	18 010	-1,3	8,5	-0,2	37,6	-0,9	10,1	-0,3	63,4	-1,4	44,1	0,0	31,9	-1,6	-8,0	16
02	-11,7	-1,5	-4,8	-1,1	17 547	-1,5	8,4	-0,2	32,2	-0,1	11,7	-0,9	30,6	-0,2	41,6	0,8	23,7	-0,6	-5,1	11
03	3,5	-0,4	4,4	-0,2	21 957	0,4	6,5	0,6	25,5	0,9	7,2	0,6	16,9	0,3	41,3	0,9	18,4	0,1	3,3	5
04	-6,4	-1,1	-2,0	-0,8	17 981	-1,3	11,4	-1,5	33,9	-0,3	10,4	-0,4	26,1	-0,1	45,7	-0,6	28,2	-1,1	-7,2	15
05	12,4	0,2	7,8	0,2	19 741	-0,5	8,1	0,0	34,4	-0,4	7,6	0,5	43,3	-0,7	45,3	-0,4	22,1	-0,4	-1,5	8
06	14,8	0,4	3,1	-0,3	21 997	0,4	11,9	-1,7	28,1	0,5	11,5	-0,8	0,0	0,9	46,8	-1,0	19,5	0,0	-1,6	9
07	19,3	0,7	14,2	0,9	20 867	-0,1	7,5	0,2	32,8	-0,2	7,7	0,5	29,2	-0,2	40,9	1,1	15,5	0,5	3,4	4
08	-12,9	-1,5	-6,1	-1,3	18 097	-1,2	8,1	-0,1	42,6	-1,6	9,9	-0,3	42,2	-0,6	42,7	0,4	25,4	-0,8	-6,9	14
09	-18,1	-1,9	-8,1	-1,5	17 147	-1,6	6,2	0,8	40,8	-1,4	13,7	-1,5	50,2	-0,9	39,1	1,7	22,2	-0,4	-6,8	13
10	-7,0	-1,1	6,6	0,1	15 919	-2,1	5,7	1,0	50,4	-2,8	13,7	-1,5	100,0	-2,7	34,5	3,2	21,2	-0,2	-6,2	12
11	-18,3	-1,9	-10,3	-1,7	14 244	-2,8	11,8	-1,6	47,9	-2,4	17,5	-2,8	100,0	-2,7	43,2	0,3	50,1	-3,9	-19,6	17
12	0,5	-0,6	4,3	-0,2	21 117	0,0	4,8	1,4	35,4	-0,6	6,1	1,0	54,6	-1,1	43,1	0,3	19,9	-0,1	0,2	7
13	16,5	0,5	11,7	0,6	20 640	-0,2	4,7	1,4	28,7	0,5	8,8	0,1	0,0	0,9	45,5	-0,5	15,6	0,5	3,7	3
14	17,5	0,6	18,0	1,3	19 939	-0,5	6,2	0,8	35,5	-0,6	8,7	0,1	37,9	-0,5	43,2	0,3	18,2	0,1	1,6	6
15	28,8	1,3	25,2	2,0	21 934	0,4	5,8	0,9	33,0	-0,2	7,1	0,7	40,5	-0,6	43,3	0,2	17,1	0,3	5,1	1
16	11,1	0,1	8,3	0,2	23 003	0,8	5,7	1,0	31,2	0,1	7,6	0,5	21,6	0,1	42,6	0,5	15,4	0,5	3,8	2
17	4,9	-0,3	5,6	0,0	20 123	-0,4	7,3	0,3	37,9	-0,9	9,0	0,0	54,7	-1,1	45,7	-0,6	24,3	-0,6	-3,6	10
Québec	9,3		6,0		21 065		8,0		31,7		9,1		24,5		44,0		19,3			
Écart type	14,5		9,6		2 412		2,3		6,7		3,0		28,2		2,9		8,0			

L'indice est compilé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques 2001-2026 (Statistique Canada);
- la variation de la population 1991-2003 (Statistique Canada);
- le revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003) (Statistique Canada);
- la proportion de prestataires de l'assistance-emploi (0-64 ans), 2004 (ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille);
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires, 2001 (Statistique Canada);
- le taux de chômage, 2003 (Statistique Canada);
- la proportion de la population en milieu rural, 2001 (ministère du Développement économique et régional et de la Recherche);
- l'Indice de dépendance démographique (Éco-Santé 2004);
- le profil de dépendance économique, 2001 (Statistique Canada).

Note : La région du Nord-du-Québec n'est pas assujettie à la Politique de la ruralité, mais à la Politique de développement du Nord-du-Québec. Étant donné que l'objectif était de tenir compte de la dispersion de la population sur le territoire, cette région a été considérée comme rurale à 100 %.

L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier



2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier

Le gouvernement du Québec utilise trois modes de soutien financier pour concrétiser son apport au mouvement communautaire. Le premier de ces modes est le soutien financier en appui à la mission globale. Ce mode constitue la participation du gouvernement du Québec à l'actualisation de la mission des organismes communautaires. Ce soutien est généralement versé sur une base pluriannuelle, contrairement au soutien financier pour les ententes de service et les projets ponctuels, qui est, la plupart du temps, versé sur une base annuelle. Le mode de soutien financier par entente de service vise à soutenir des services complémentaires aux services publics. Pour ce qui est du mode de soutien financier pour des projets, il vise le soutien d'activités à caractère ponctuel.

2.1 L'appui à la mission globale

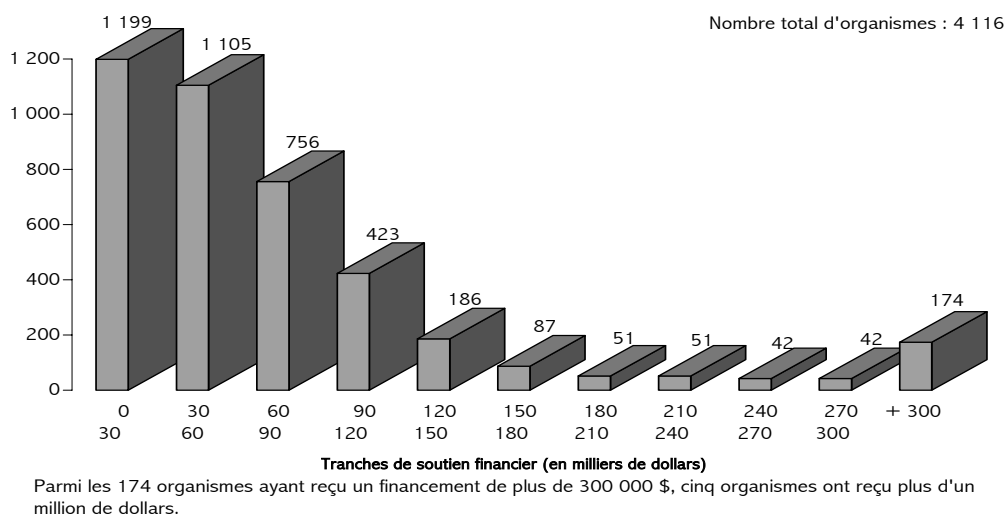
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, le gouvernement du Québec a soutenu, par le soutien financier en appui à la mission globale, 4 116 organismes communautaires. Plus de 323 millions de dollars y ont été consacrés. Une quinzaine de ministères et d'organismes gouvernementaux¹⁰ ont utilisé ce mode de soutien financier pour soutenir les organismes communautaires de leur secteur d'activité. Ce mode de soutien financier a procuré 55 % de tout le soutien versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. La moyenne du soutien financier en appui à la mission globale a été de 78 493 \$, alors que la médiane se situait à 53 251 \$. Ces données comprennent les regroupements d'organismes communautaires qui feront l'objet de la section 2.1.3.

Comme l'illustre le graphique suivant, un nombre important d'organismes ont reçu moins de 30 000 \$ (29,0 %) en soutien financier en appui à la mission globale. La proportion d'organismes qui ont reçu moins de 60 000 \$ s'est élevée à 56,0 %.

Graphique 1
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Ensemble du Québec



10. Le soutien financier versé aux organismes du secteur du loisir et du sport par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) n'est pas pris en compte, puisque ces dernières ne sont pas considérées comme étant des organismes gouvernementaux.

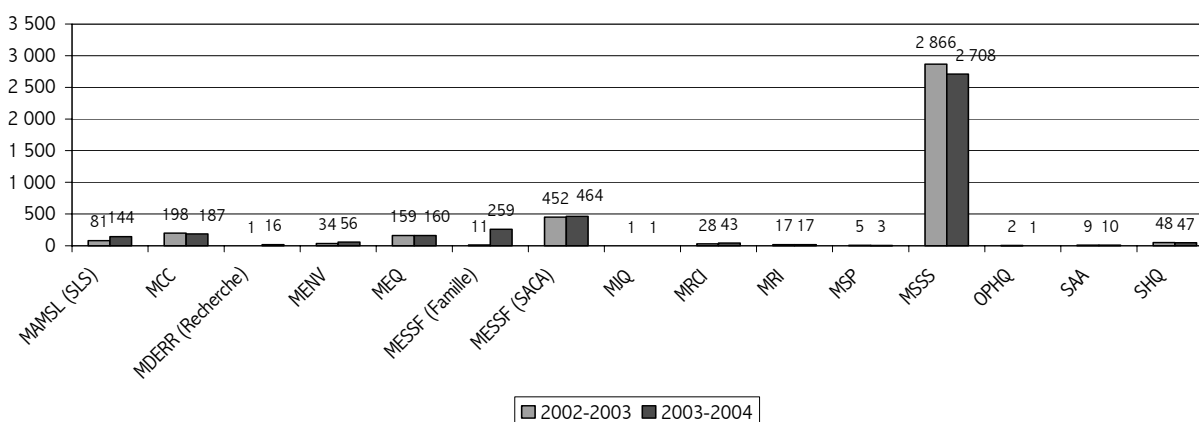


On constate que le nombre d'organismes a augmenté de 5,1 %. La politique gouvernementale sur l'action communautaire prévoyait la prépondérance du soutien financier en appui à la mission globale sur les autres modes de soutien financier. L'évolution de 14,1 % du soutien financier en appui à la mission globale porte la proportion de l'enveloppe à 55 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires. Cette proportion était de 53,0 % en 2002-2003 et est en évolution depuis 2000-2001. La moyenne et la médiane du soutien financier ont également progressé respectivement de 8,6 % et de 10,7 %.

On retrouve une concentration d'organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est important de noter que ce ministère soutient les organismes communautaires locaux et régionaux par l'entremise des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux qui interviennent dans chacune des régions du Québec.

Ce ministère a soutenu financièrement, dans l'ensemble du Québec, 2 708 organismes communautaires, soit 66,0 % de tous les organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier en appui à la mission globale. Il leur a consacré plus de 254,0 millions de dollars (78,6 %). Cela s'explique par différents éléments, dont les multiples champs d'action de ce ministère (santé physique, santé mentale, déficience physique et intellectuelle, jeunes, femmes, etc.) et le Programme de soutien aux organismes communautaires, qui existe depuis plus de trente ans.

Graphique 2
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme
gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Ensemble du Québec



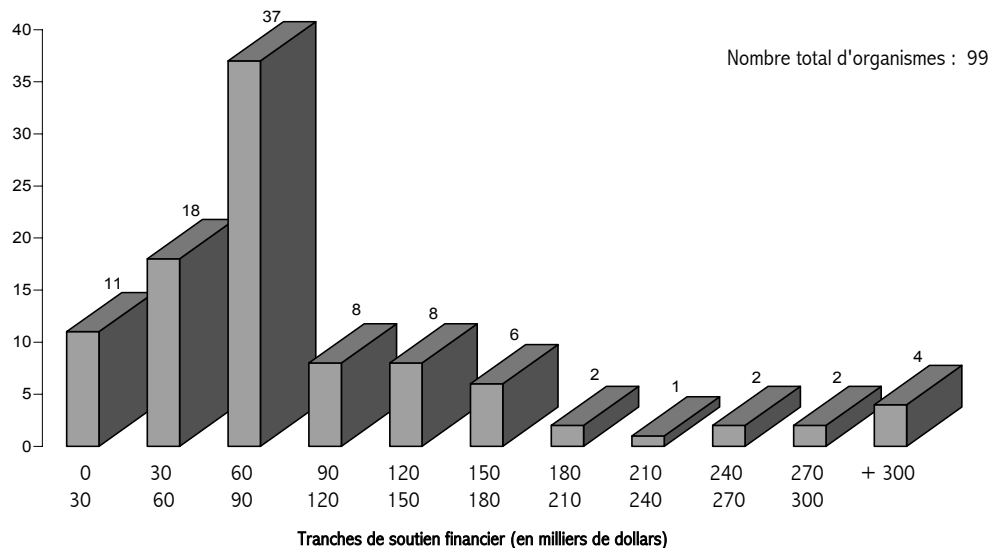
La région de Laval

La région comptait, en 2003-2004, 99 organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale, et ces derniers représentaient 2,4 % de tous les organismes communautaires québécois soutenus. Avec 364 806 habitantes et habitants en 2004, la population régionale représentait 4,8 % de la population québécoise.

Le graphique suivant montre une concentration d'organismes ayant reçu entre 60 000 \$ et 90 000 \$. Cette tendance diffère de celle qu'on a observée pour l'ensemble du Québec, où 56,0 % des organismes soutenus ont reçu moins de 60 000 \$.



Graphique 3
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Laval



Les organismes communautaires de la région se partageaient une enveloppe d'un peu plus de 10,0 millions de dollars, ce qui représentait 3,1 % de l'enveloppe consacrée par le gouvernement du Québec en 2003-2004. Dix ministères et organismes gouvernementaux sont intervenus par ce mode de soutien financier auprès d'organismes communautaires de la région. Pour cette région, la moyenne du soutien financier en appui à la mission globale se situait à 101 408 \$, alors que la médiane était de 81 833 \$. La moyenne et la médiane du soutien financier en appui à la mission globale des organismes de la région de Laval étaient supérieures à celles de l'ensemble du Québec.

Graphique 4
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou
organisme gouvernemental, en appui à la mission globale
en 2002-2003 et 2003-2004
Laval

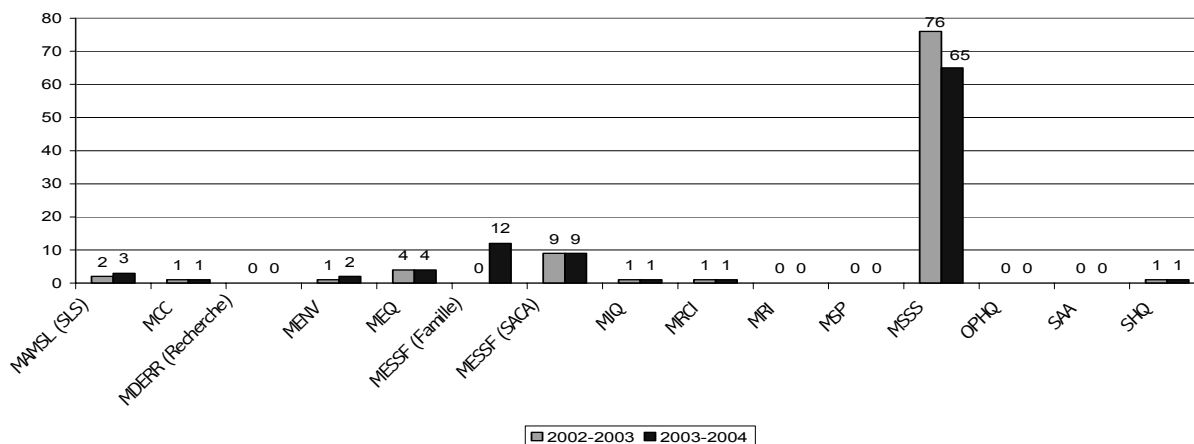




Tableau 2
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004

	Laval		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	96	99	3 917	4 116
Proportion (%)	2,5	2,4	100,0	100,0
Soutien financier total	8 905 057 \$	10 039 409 \$	283 049 557 \$	323 077 630 \$
Proportion (%)	3,1	3,1	100,0	100,0
Moyenne	92 761 \$	101 408 \$	72 262 \$	78 493 \$
Médiane	73 487 \$	81 833 \$	48 089 \$	53 251 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a soutenu le plus d'organismes communautaires (65). Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, quant à lui, en a soutenu vingt et un. Parmi ceux-ci, douze avaient une mission famille et sept, une mission unique ou principale en défense collective des droits. Les organismes soutenus par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille se sont partagé une enveloppe de plus de 1,4 million de dollars, dont près de 390 965 \$ en défense collective des droits.

Pour plus d'information sur la répartition des organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par mission ministérielle, consultez les annexes II et III. Pour plus d'information sur les organismes communautaires qui agissent en défense collective des droits, référez-vous à l'annexe IV.

2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires

Le soutien financier versé aux organismes communautaires varie en fonction de leur rayonnement. Il peut être local, c'est-à-dire que les activités de l'organisme couvrent une municipalité, une municipalité régionale de comté dans un territoire rural ou encore un quartier d'une grande ville. Il peut également être régional si les activités couvrent une région administrative, ou suprarégional si elles couvrent plus d'une région. Finalement, il peut être national, si les activités couvrent l'ensemble du Québec.

Les données présentées comprennent l'ensemble des organismes communautaires soutenus et l'information sur le rayonnement provient des ministères et des organismes gouvernementaux et non des organismes eux-mêmes.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, dans l'ensemble du Québec, on trouvait une majorité d'organismes à rayonnement local. Ces derniers représentaient 69,0 % des organismes soutenus par l'appareil gouvernemental. Les organismes à rayonnement régional constituaient 21,9 % des organismes communautaires soutenus, ceux à rayonnement suprarégional en comptaient pour à peine 0,8 % et les organismes nationaux en représentaient 8,3 %.

Au regard du soutien financier, les organismes locaux ont touché 65,0 % du soutien versé en appui à la mission globale. Les organismes à rayonnement régional ont reçu 25,7 % des sommes versées, alors que ceux à rayonnement suprarégional se sont vu accorder 1,6 % des subventions. Finalement, les organismes nationaux ont reçu 7,7 % du soutien financier.



La différence considérable entre les moyennes et les médianes dénote un écart assez important entre les données. Lorsque l'on observe de tels écarts, la médiane est considérée comme un meilleur indicateur de la tendance du groupe parce qu'elle est moins influencée par les valeurs extrêmes. Ainsi, si on considère les médianes, le soutien financier a varié proportionnellement en fonction du rayonnement, sauf pour les organismes suprarégionaux, qui ont reçu un soutien financier presque deux fois plus élevé que les organismes régionaux et nationaux.

Le tableau suivant présente les données sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, en fonction du rayonnement des organismes.

Tableau 3
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	2 821	69,0	210 135 256 \$	65,0	74 490 \$	49 214 \$
Régional	896	21,9	82 960 762 \$	25,7	92 590 \$	58 620 \$
Suprarégional	32	0,8	5 094 501 \$	1,6	159 203 \$	118 946 \$
National	338	8,3	24 887 110 \$	7,7	73 631 \$	62 763 \$
TOTAL	4 087	100,0	323 077 630 \$	100,0	79 050 \$	53 553 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La région de Laval

On a observé, dans la région de Laval, une tendance légèrement différente de celle de l'ensemble du Québec. Dans la région, les organismes locaux représentaient seulement 54,2 % des organismes soutenus, alors que les organismes régionaux en représentaient 42,7 % et les nationaux, 3,1 %.

Au regard du soutien financier, les organismes locaux ont touché 56,5 % de l'enveloppe, comparativement à 42,4 % pour les organismes régionaux et à seulement 1,1 % pour les organismes nationaux. De plus, les moyennes et les médianes des organismes locaux et régionaux étaient presque équivalentes. Les moyennes se sont situées à 109 104 \$ pour les organismes locaux et à 103 767 \$ pour les organismes régionaux, alors que les médianes ont été respectivement de 86 640 \$ et de 74 182 \$. Comme on le mentionnait précédemment, elles étaient plus élevées qu'ailleurs au Québec. En outre, les organismes nationaux situés dans la région de Laval ont reçu un soutien financier moyen inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, c'est-à-dire de 37 182 \$, comparativement à 73 631 \$.



Tableau 4
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Laval

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	52	54,2	5 673 408 \$	56,5	109 104 \$	86 640 \$
Régional	41	42,7	4 254 456 \$	42,4	103 767 \$	74 182 \$
Suprarégional	-	-	-	-	-	-
National	3	3,1	111 545 \$	1,1	37 182 \$	25 000 \$
TOTAL	96	100,0	10 039 409 \$	100,0	104 577 \$	85 162 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires

Les regroupements d'organismes communautaires sont composés d'organismes communautaires et parfois d'individus; ils travaillent à la concertation et à la mobilisation d'organismes d'un secteur d'activité ou d'un territoire donné. Ils sont majoritairement soutenus par le mode de soutien financier en appui à la mission globale. Généralement, ils offrent davantage des services à leurs membres qu'ils n'interviennent directement auprès de la population. Ils ont pour missions la représentation, la concertation des membres, la recherche sur la problématique, la formation, l'information et la sensibilisation du public. Ils contribuent au développement de l'expertise dans leurs domaines ainsi qu'à la cohésion de leurs membres et, plus largement, du milieu communautaire.

Les regroupements sont issus d'une volonté de leurs membres de se doter d'un organisme de représentation de leurs intérêts. Ils peuvent se créer sur différentes bases territoriales : locale, régionale ou nationale. Les regroupements peuvent être sectoriels, c'est-à-dire qu'ils regroupent des organismes communautaires issus du même secteur d'activité, ou encore multisectoriels. Généralement, les regroupements multisectoriels sont locaux ou régionaux, alors que les regroupements sectoriels sont plus souvent nationaux.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Le gouvernement du Québec, en 2003-2004, soutenait 270 regroupements d'organismes communautaires et leur consacrait une enveloppe de 20,8 millions de dollars. Quelque 13,4 % du soutien financier a été attribué aux regroupements locaux, 30,4 % était destiné à des regroupements régionaux et 56,2 % a été consacré aux regroupements nationaux. Alors que 48 regroupements intervenaient sur une base locale (majoritairement des corporations de développement communautaire), 108 agissaient sur une base régionale (surtout en santé et en services sociaux, en défense collective des droits, mais également dans les secteurs de l'habitation et de l'environnement). Finalement, 114 regroupements agissaient sur une base nationale dans plusieurs secteurs d'activité (santé et services sociaux, défense collective des droits, organismes communautaires d'éducation à la coopération, logement, etc.).



Tableau 5
Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires
selon le rayonnement en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre de regroupements	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	48	17,8	2 785 668 \$	13,4	58 035 \$	60 000 \$
Régional	108	40,0	6 318 601 \$	30,4	58 506 \$	58 299 \$
National	114	42,2	11 665 661 \$	56,2	102 330 \$	95 815 \$
TOTAL	270	100,0	20 769 930 \$	100,0	76 926 \$	65 173 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La moyenne du soutien financier versé aux regroupements en 2003-2004, qui était de 76 926 \$, était légèrement inférieure à la moyenne du soutien financier versé en appui à la mission globale à l'ensemble des organismes communautaires, qui était de 78 493 \$. Pour ce qui est de la médiane, elle était légèrement plus élevée pour les regroupements, à 65 173 \$, que pour l'ensemble des organismes, pour lesquels elle se situait à 53 251 \$. L'importance du soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires varie en proportion de leur envergure. Ainsi, les regroupements locaux et régionaux ont touché un soutien financier moyen de 58 035 \$ et de 58 506 \$, alors que, pour les regroupements nationaux, le soutien financier moyen se situait à 102 330 \$.

La région de Laval

En 2003-2004, la région de Laval comptait quatre regroupements d'organismes communautaires, dont un avait un rayonnement local et les trois autres, un rayonnement régional. Le regroupement local est une corporation de développement communautaire qui joue également le rôle de regroupement régional d'organismes en santé et services sociaux. Les regroupements régionaux interviennent dans le secteur de l'environnement, des personnes handicapées et de la condition féminine. Les regroupements de cette région ont touché 338 370 \$. Le soutien financier moyen a été de 84 593 \$, alors que le soutien médian a été de 84 301 \$.

2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural

En 2001, 24,5 % de la population du Québec résidait dans les collectivités à caractère rural. De façon générale, le territoire rural est défini comme celui de toutes les municipalités, les communautés amérindiennes et les territoires non organisés situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines de recensement au Québec établies par Statistique Canada.

Les organismes communautaires, dans une région donnée, étaient-ils surtout situés dans les zones les plus urbanisées du territoire ou choisissaient-ils également de s'établir en milieu rural? Selon les données du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*¹¹, certains ministères soutiennent, de façon plus significative, des organismes communautaires situés à l'extérieur des centres urbains. Il s'agit du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec et mission Famille) et du ministère de l'Éducation. Pour plus d'information sur la répartition du nombre d'organismes communautaires et du soutien financier en milieu rural, tant pour l'exercice 2002-2003 que pour l'exercice 2003-2004, référez-vous aux annexes V, VI, VII et VIII. À noter que ces données ne prennent pas en considération le soutien financier versé par les unités régionales de loisir et de sport.

11. C'est à partir des adresses municipales des organismes communautaires que leur localisation a été établie.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, parmi les 4 116 organismes communautaires qui recevaient du soutien financier en appui à la mission globale, 1 120 étaient situés en milieu rural; cela représentait 27,2 % des organismes communautaires soutenus par ce mode de soutien financier. Ces organismes communautaires se partageaient une enveloppe de plus de 65,8 millions de dollars, ce qui représentait un peu plus de 20,0 % de tout le soutien financier en appui à la mission globale.

Bien que la proportion du nombre d'organismes ait été supérieure à la proportion de la population en milieu rural, la proportion du soutien financier était légèrement inférieure.

La région de Laval

La région de Laval ne comprend aucun territoire rural.

Tableau 6
Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale
de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004

	Laval		Ensemble du Québec	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Tous les organismes communautaires	101 408 \$	81 833 \$	78 493 \$	53 251 \$
Organismes communautaires en milieu rural seulement	-	-	58 761 \$	40 361 \$
Organismes communautaires en milieu urbain seulement	101 408 \$	81 833 \$	85 870 \$	56 460 \$
Différence rural-urbain	-	-	(27 109 \$)	(16 099 \$)

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

2.2 Les ententes de service

Selon la politique gouvernementale, « l'entente de service est un contrat de collaboration qui traduit avec précision les engagements des parties. L'entente comprend, en règle générale, une description explicite et complexe des services que l'organisme est appelé à offrir, [...] ¹² ». Contrairement au mode de soutien financier en appui à la mission globale, qui lie la mission d'un organisme communautaire à une seule mission ministérielle, le mode de soutien financier par entente de service n'est pas réservé uniquement aux organismes communautaires dont la mission est rattachée à ce ministère.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, à l'échelle du Québec, un peu plus de 214,7 millions de dollars ont été versés selon le mode de soutien financier par ententes de service à 1 652 organismes communautaires. Ce mode de soutien financier représentait 37,0 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. C'est le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Emploi-Québec) qui a versé le soutien financier le plus important selon ce mode, soit plus de 133,1 millions de dollars, ce qui représentait 62,0 % de tout le soutien financier octroyé selon ce mode. Plus de 380 organismes communautaires se sont partagé cette enveloppe. Le soutien financier moyen versé par ce ministère était de

12. QUÉBEC, SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001, p. 33.



346 759 \$, comparativement à 129 999 \$ pour tous les ministères confondus. La médiane se situait cependant à 37 302 \$. La progression de l'enveloppe entre 2002-2003 et 2003-2004 a été de 3,7 %.

Pour ce qui est du nombre d'organismes communautaires soutenus par ce type de soutien financier en 2003-2004, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui en a soutenu le plus, c'est-à-dire 886 organismes pour une enveloppe d'un peu plus de 48 millions de dollars. Pour ce ministère, le soutien financier moyen était de 54 238 \$. À l'échelle du Québec, le ministère de la Sécurité publique a également eu recours à ce mode de soutien financier de façon importante. Ainsi, 107 organismes communautaires se sont partagé près de 13,5 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 126 154 \$. Il est important de noter que la médiane se situait à 26 776 \$. Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (Secrétariat au loisir et au sport) a soutenu, pour sa part, 102 organismes communautaires, qui se sont partagé près de 3,0 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 27 976 \$.

La région de Laval

En 2003-2004, dans la région de Laval, 35 organismes ont reçu un soutien financier pour une entente de service, ce qui constituait 2,1 % des organismes soutenus au Québec. Ces organismes se sont partagé une enveloppe d'un peu plus de 6,1 millions de dollars, ce qui représentait 2,8 % de l'enveloppe nationale consacrée aux ententes de service. Le soutien financier moyen a été de 174 554 \$.

C'est Emploi-Québec qui a soutenu le plus grand nombre d'organismes communautaires, soit quinze. C'est également celui-ci qui a versé le soutien financier le plus important, avec plus de 4,7 millions de dollars, ce qui équivaut à un soutien financier moyen de 313 993 \$. En outre, le ministère de la Santé et des Services sociaux a soutenu douze organismes communautaires dans le cadre d'ententes de service et leur a versé un soutien financier de 567 308 \$.

Tableau 7
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004

	Laval		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	35	35	1 685	1 652
Proportion (%)	2,1	2,1	100,0	100,0
Soutien financier total	6 179 411 \$	6 109 389 \$	206 193 590 \$	214 758 344 \$
Proportion (%)	3,0	2,8	100,0	100,0
Moyenne	176 555 \$	174 554 \$	122 370 \$	129 999 \$
Médiane	95 000 \$	101 485 \$	40 685 \$	37 302 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Pour plus d'information sur le nombre d'organismes communautaires soutenus et le soutien versé selon le mode de soutien par entente de service, consultez les annexes IX et X.



2.3 Les projets ponctuels

Le mode de soutien financier pour des projets ponctuels vise à soutenir des activités particulières à caractère ponctuel (recherche, formation, colloque, etc.). De plus, c'est souvent par l'entremise de projets que les approches novatrices, qui constituent l'une des forces du milieu communautaire, sont conçues. Chaque ministère ou organisme gouvernemental conserve la responsabilité de définir les modalités et les critères d'accès à ce type de soutien financier.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, 1 459 organismes communautaires ont touché un soutien financier pour la réalisation d'un projet ponctuel. Ces organismes se sont partagé un peu plus de 49,0 millions de dollars¹³. Ce mode de soutien financier a représenté 8,0 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec.

À l'échelle du Québec, le portrait du soutien financier pour des projets ponctuels est très éclaté. Les aspects importants sont présentés dans le tableau suivant. Pour plus de détails, consultez les annexes XI et XII.

Tableau 8
Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels
selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes	Soutien financier	Moyenne du soutien financier versé
MSSS	571	14 101 934 \$	24 697 \$
MRCI	164	2 246 872 \$	13 700 \$
MAMSL (SLS)	163	9 054 778 \$	55 551 \$
MESSF (Emploi-Québec)	90	4 149 847 \$	46 109 \$
MENV	74	3 220 103 \$	43 515 \$
SA	68	1 101 000 \$	16 191 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La région de Laval

En 2003-2004, 56 organismes communautaires de la région de Laval ont touché un soutien financier pour un projet ponctuel (3,8 % des organismes soutenus au Québec). Ces organismes communautaires se sont partagé plus de 1,7 million de dollars, pour un soutien moyen d'un peu plus de 31 000 \$. Dix ministères et organismes gouvernementaux sont intervenus selon ce mode.

Dans la région de Laval, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a soutenu le plus d'organismes communautaires pour des projets ponctuels, soit quarante. Ces organismes ont touché plus de 1,4 million de dollars, ce qui correspond à un soutien moyen de 37 062 \$.

13. À noter que ces données n'incluent pas les subventions salariales versées par Emploi-Québec ni les subventions versées en vertu du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, puisque celles-ci sont destinées à des individus.



Tableau 9
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004

	Laval		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	52	56	1 804	1 459
Proportion (%)	2,9	3,8	100,0	100,0
Soutien financier total	1 022 261 \$	1 773 674 \$	39 994 643 \$	49 052 815 \$
Proportion (%)	2,6	3,6	100,0	100,0
Moyenne	19 659 \$	31 673 \$	22 170 \$	33 621 \$
Médiane	10 000 \$	19 355 \$	9 963 \$	12 800 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

La répartition du soutien financier par secteur administratif



3 La répartition du soutien financier par secteur administratif

S'il est intéressant d'avoir accès à des données régionalisées sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, il peut aussi être intéressant d'avoir un regard sur les territoires qui composent cette région. Ainsi, la section suivante présente l'information relative au soutien financier gouvernemental versé et au nombre d'organismes communautaires soutenus par secteur administratif pour la région de Laval. Étant donné que le mode de soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires vise précisément à soutenir les initiatives de la communauté, on a choisi de présenter uniquement ce mode de soutien financier dans cette section.

En 2003-2004, c'est le secteur de Laval-des-Rapides–Pont-Viau qui comptait le plus d'organismes communautaires soutenus financièrement en appui à la mission globale, soit 34 (34,3 % des organismes qui recevaient ce type de soutien dans la région). Ces organismes se sont partagé une enveloppe de plus de 4,2 millions de dollars (42,1 % du soutien financier gouvernemental versé dans la région). Le poids relatif du soutien versé était supérieur au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui se situait à 14,0 % en 2004. Le soutien financier moyen dans ce secteur s'est situé à 124 352 \$. Ce territoire comptait un regroupement régional (83 602 \$). Pour plus d'information sur les regroupements, veuillez vous référer à l'annexe XIII.

Tableau 10
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Laval-des-Rapides–Pont-Viau

	Secteur de Laval-des-Rapides–Pont-Viau		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	32	34	96	99
Proportion (%)	33,3	34,3	100,0	100,0
Soutien financier	3 775 248 \$	4 227 969 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	42,4	42,1	100,0	100,0
Moyenne	117 977 \$	124 352 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	91 363 \$	88 004 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	1	1	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

En 2003-2004, les 27 organismes communautaires du secteur de Chomedey (27,3 %) se sont partagé un peu plus de 2,4 millions de dollars en soutien financier en appui à la mission globale (24,6 %). Le poids relatif du soutien financier versé à ce secteur était équivalent au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui était de 24,7 % en 2004. Le soutien financier moyen était de 91 411 \$. Ce territoire comptait deux regroupements, un local et un régional. Ces regroupements se sont partagé une enveloppe de 169 768 \$.



Tableau 11
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Chomedey

	Secteur de Chomedey		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	27	27	96	99
Proportion (%)	28,1	27,3	100,0	100,0
Soutien financier	2 218 715 \$	2 468 093 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	24,9	24,6	100,0	100,0
Moyenne	82 175 \$	91 411 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	62 644 \$	74 182 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	3	2	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

En 2003-2004, le secteur de Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François comptait treize organismes communautaires (13,1 % des organismes soutenus dans la région), et ces organismes se sont partagé 979 778 \$ (9,8 % du soutien financier versé). Le poids relatif du soutien financier versé était inférieur au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui était de 16,1 % en 2004. Le soutien financier moyen a été de 75 368 \$. Ce territoire comptait un regroupement régional (85 000 \$).

Tableau 12
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François

	Secteur de Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	13	13	96	99
Proportion (%)	13,5	13,1	100,0	100,0
Soutien financier	860 556 \$	979 778 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	9,7	9,8	100,0	100,0
Moyenne	66 197 \$	75 368 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	70 584 \$	76 288 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	1	1	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Le secteur de Sainte-Rose–Fabreville comptait onze organismes communautaires (11,1 % des organismes soutenus) en 2003-2004, qui se sont partagé une enveloppe d'un peu plus de 1,3 million de dollars (13,6 % du soutien financier versé). Le poids relatif du soutien financier versé était inférieur au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui se situait à 19,6 % en 2004. Le soutien financier moyen a été de 124 301 \$. Ce secteur ne comptait aucun regroupement d'organismes communautaires.



Tableau 13
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Sainte-Rose–Fabreville

	Secteur de Sainte-Rose–Fabreville		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	10	11	96	99
Proportion (%)	10,4	11,1	100,0	100,0
Soutien financier	1 155 763 \$	1 367 310 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	13,0	13,6	100,0	100,0
Moyenne	115 576 \$	124 301 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	74 767 \$	80 890 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	-	-	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Le secteur de Vimont–Auteuil comptait dix organismes communautaires (10,1 % des organismes soutenus dans la région) en 2003-2004, et un soutien financier de 698 310 \$ leur a été versé (7,0 % du soutien financier versé). Le poids relatif du soutien financier versé était inférieur au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui se situait à 14,9 % en 2004. Le soutien financier moyen a été de 69 831 \$. Ce secteur ne comptait aucun regroupement d'organismes communautaires.

Tableau 14
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Vimont–Auteuil

	Secteur de Vimont–Auteuil		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	10	10	96	99
Proportion (%)	10,4	10,1	100,0	100,0
Soutien financier	593 880 \$	698 310 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	6,7	7,0	100,0	100,0
Moyenne	59 388 \$	69 831 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	60 212 \$	59 717 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	-	-	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.



Le secteur de Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac comptait quatre organismes communautaires (4,0 % des organismes soutenus) en 2003-2004, et une enveloppe de 297 949 \$ (3,0 % du soutien financier versé) leur a été versée. Le poids relatif du soutien financier versé était inférieur au poids relatif de la population de ce secteur au sein de la population régionale, qui se situait à 10,4 % en 2004. Le soutien financier moyen a été de 74 487 \$. Ce territoire ne comptait aucun regroupement d'organismes communautaires.

Tableau 15
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Secteur de Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac

	Secteur de Laval-Ouest– Sainte-Dorothée– Laval-sur-le-Lac		Laval	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	4	4	96	99
Proportion (%)	4,2	4,0	100,0	100,0
Soutien financier	300 895 \$	297 949 \$	8 905 057 \$	10 039 409 \$
Proportion (%)	3,4	3,0	100,0	100,0
Moyenne	75 224 \$	74 487 \$	92 761 \$	101 408 \$
Médiane	73 629 \$	80 806 \$	73 487 \$	81 833 \$
Nombre de regroupements	-	-	5	4

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Les autres bailleurs de fonds



4 Les autres bailleurs de fonds

Tant la politique gouvernementale sur l'action communautaire que le plan d'action gouvernemental insistent sur l'importance pour les organismes communautaires de diversifier leurs sources de financement. Les organismes communautaires sont donc encouragés à solliciter l'aide d'autres bailleurs de fonds afin de répondre à leurs besoins financiers. Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* confie au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec le mandat de rencontrer les bailleurs de fonds de la communauté afin de les mobiliser dans le soutien financier aux organismes communautaires et d'évaluer les possibilités de partenariat.

Ce document traite largement du soutien financier versé par le gouvernement du Québec aux organismes communautaires. Or, ceux-ci tirent leurs revenus de plusieurs sources : des autres ordres de gouvernement, de dons privés, de la philanthropie ainsi que de diverses activités d'autofinancement. Les sommes recueillies à la suite d'efforts constants et grâce à des moyens souvent ingénieux permettent aux organismes communautaires de remplir leur mission auprès des populations à qui ils offrent des services.

Des recherches préliminaires ont permis d'observer que le gouvernement du Québec est le principal bailleur de fonds des organismes communautaires et qu'il contribue en moyenne à 56,0 % de leur budget annuel. Cette donnée peut varier sensiblement selon les secteurs et le stade de développement des organismes communautaires.

Malgré l'importance du soutien versé par le gouvernement du Québec, les organismes communautaires doivent chercher du financement auprès d'autres bailleurs de fonds. Selon les mêmes analyses, les organismes communautaires tirent 37,0 % de leurs revenus de dons privés, de dons de fondations ou de communautés religieuses, ou d'activités d'autofinancement. Les autres revenus (7,0 %) proviendraient des autres ordres de gouvernement, soit les municipalités ou le gouvernement fédéral.

Faute de données quantitatives sur les autres sources de soutien financier des organismes communautaires, la présente section traitera des fondations publiques, incluant le réseau de Centraide, des fondations privées et des œuvres de bienfaisance.

4.1 La philanthropie

Il existe au Québec un nombre important de fondations publiques, de fondations privées et d'œuvres de bienfaisance. Plusieurs d'entre elles offrent du soutien financier à des organismes communautaires. Au cours des années 2002 et 2003, un organisme s'est intéressé à ces donateurs. Dans un premier temps, Le Comité des femmes du Haut-Anjou s'est intéressé aux fondations privées¹⁴ et, par la suite, il s'est intéressé aux fondations publiques¹⁵. Les données présentées dans cette section reprennent d'ailleurs les résultats de ces études.

Avant d'aller plus loin dans la présentation des données, voici les définitions que l'Agence du revenu du Canada¹⁶ donne des termes utilisés :

- Une fondation publique est « un organisme qui fait des dons à des donataires reconnus de plus de 50,0 % de ses revenus, dont moins de 50,0 % de ses administrateurs sont des personnes liées et moins de 50,0 % de ses revenus proviennent d'une même source ». Parmi les fondations publiques les mieux connues au Québec, mentionnons le réseau de Centraide ainsi que la Fondation Berthiaume-Du Tremblay.

14. COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

15. *Id.*, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

16. L'Agence des douanes et du revenu du Canada agit, depuis le 12 décembre 2003, sous le nom de l'Agence du revenu du Canada.



- Une fondation privée est « un organisme enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et qui est constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance; il s'agit d'une société ou d'une fiducie, il n'est ni une œuvre de bienfaisance ni une fondation publique, plus de la moitié des administrateurs sont des personnes liées ou ont, entre eux, un lien de dépendance et plus de 50 % de son financement provient d'une seule personne ou d'un groupe de personnes ayant entre elles un lien de dépendance ». Il s'agit souvent de fondations familiales ou rattachées directement à une organisation.
- Une œuvre de bienfaisance est « un organisme constitué en société ou en fiducie, qui mène lui-même ses activités, moins de 50,0 % de ses administrateurs sont des personnes liées et au moins 50,0 % des fonds qu'il reçoit proviennent de donateurs qui ne sont pas des personnes liées ».
- Un don est « un transfert volontaire d'argent ou d'un bien pour lequel le donateur ne reçoit pas de bénéfices en retour ».

Dans un premier temps, un bref portrait de la situation des dons versés par les fondations au Québec sera tracé. Contrairement au soutien financier gouvernemental, les dons sont très concentrés dans les régions urbaines et surtout dans le Grand Montréal. Par la suite, les données relatives à la région seront présentées. Pour plus de détails, consultez l'annexe XIV.

4.1.1 Les fondations publiques

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 446 fondations publiques qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 158 avaient effectué des dons à des organismes communautaires. Ces dons s'élevaient à 60,8 millions de dollars, et 1 928 organismes communautaires avaient touché un don moyen de 31 577 \$¹⁷. Parmi les fondations publiques les mieux connues, on trouve Centraide¹⁸. Pour l'année 2000, c'est plus de 50,0 % des dons versés par les fondations publiques qui ont été versés par Centraide, soit 33,5 millions de dollars.

Malgré la présence de Centraide dans toutes les régions du Québec, les dons des fondations publiques se sont surtout concentrés dans la région de Montréal. Comme le graphique suivant l'illustre, cette région a reçu 73,0 % de la valeur des dons. Si on considère en plus les régions de la banlieue de Montréal (10,0 %), c'est plus de 83,0 % de la valeur des dons des fondations publiques qui a été versée dans la grande région de Montréal. Cela s'explique notamment par le fait qu'un grand nombre de fondations sont situées dans la région métropolitaine. Ainsi, 45,0 % des fondations publiques (71 fondations) se trouvent à Montréal, alors que la banlieue de Montréal (régions de Laval et de la Montérégie) en compte 34 (22,0 %). De plus, la valeur moyenne des dons effectués à Montréal a été plus importante que la valeur des dons effectués à l'extérieur de la région métropolitaine. En 2000, le don moyen à Montréal a été de 67 809 \$ alors qu'ailleurs, il n'a été que de 13 064 \$.

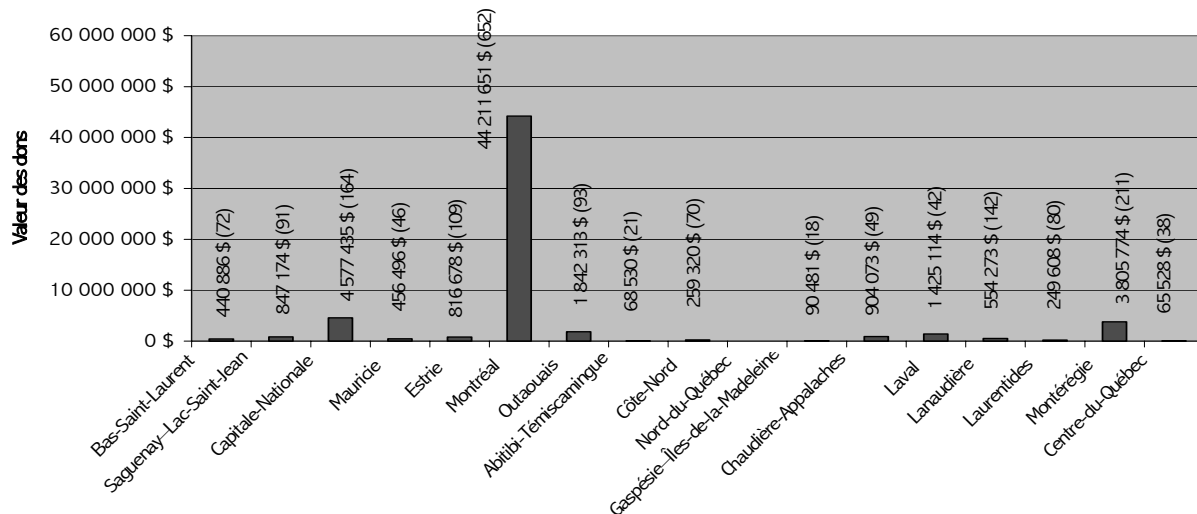
17. La définition d'un organisme communautaire peut différer légèrement de celle convenue dans le cadre de travaux de mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire. À noter également que les organismes communautaires qui reçoivent des dons de fondations doivent être enregistrés à titre d'organismes de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada.

18. Pour l'année 2000, dix organisations régionales de Centraide ont été considérées comme des fondations publiques, alors que huit autres étaient désignées comme des œuvres de bienfaisance. Ces dernières ont versé un peu plus de 3 millions de dollars, qui sont considérés dans les sommes versées par des œuvres de bienfaisance, à la section 4.1.3.



Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le nombre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

Graphique 5
Répartition de la valeur des dons des fondations publiques
par région administrative en 2000

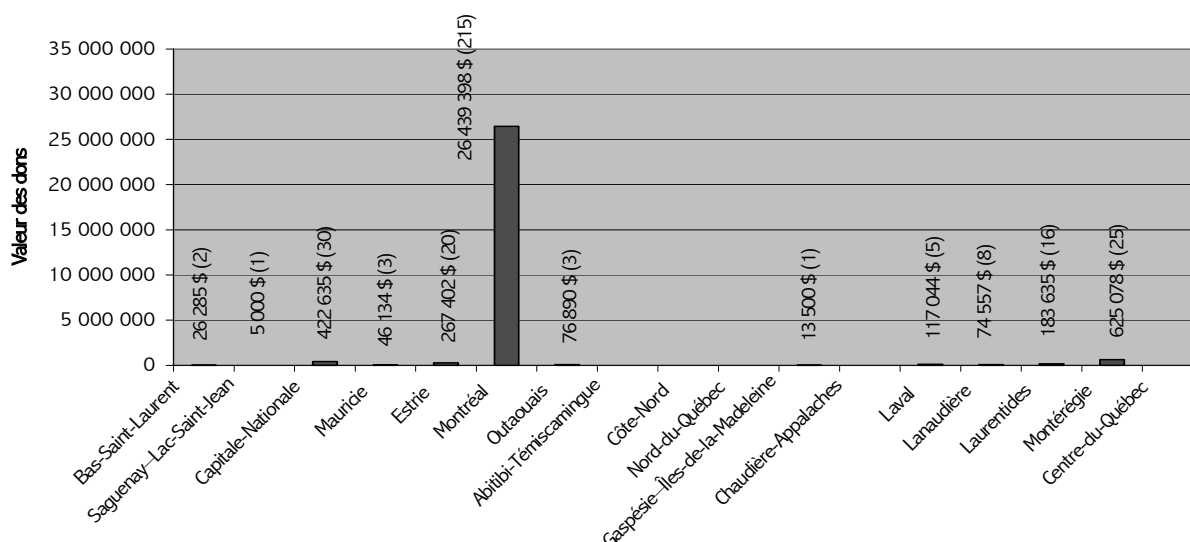


Les fondations publiques ont effectué des dons à 42 organismes communautaires de la région de Laval, pour une valeur totale de 1 425 114 \$. Cela représente un don moyen de 33 931 \$.

4.1.2 Les fondations privées

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 382 fondations privées qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 92 avaient fait des dons à des organismes communautaires. Ces fondations ont redistribué un peu plus de 28,2 millions de dollars à des organismes communautaires durant l'année de référence. Elles ont donné à 329 organismes communautaires une somme moyenne de 86 011 \$. La concentration des dons des fondations privées dans la région montréalaise est encore plus éloquent que pour les fondations publiques, comme le montre le graphique ci-dessous. Les organismes communautaires de Montréal reçoivent plus de 96,0 % de la valeur des dons effectués. À elle seule, la région de Montréal a reçu 93,0 % de la valeur des dons. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes communautaires qui ont touché des dons.

Graphique 6
Répartition de la valeur des dons des fondations privées
par région administrative en 2000



Des fondations privées ont effectué cinq dons dans la région de Laval, pour une valeur de 177 044 \$ et un don moyen de 23 409 \$.

4.1.3 Les œuvres de bienfaisance

Bien que ce phénomène soit un peu moins connu, il arrive que des œuvres de bienfaisance accordent des dons à d'autres œuvres de bienfaisance. Cela a été le cas, pour l'année 2000, de huit organisations régionales de Centraide¹⁹. Sur les 501 œuvres de bienfaisance qui agissaient alors dans le secteur communautaire, près de 400 ont effectué des dons à des organismes communautaires. Elles ont versé un peu plus de 8 millions de dollars durant l'année 2000. Elles ont donné à 1 050 organismes une somme moyenne de 7 657 \$.

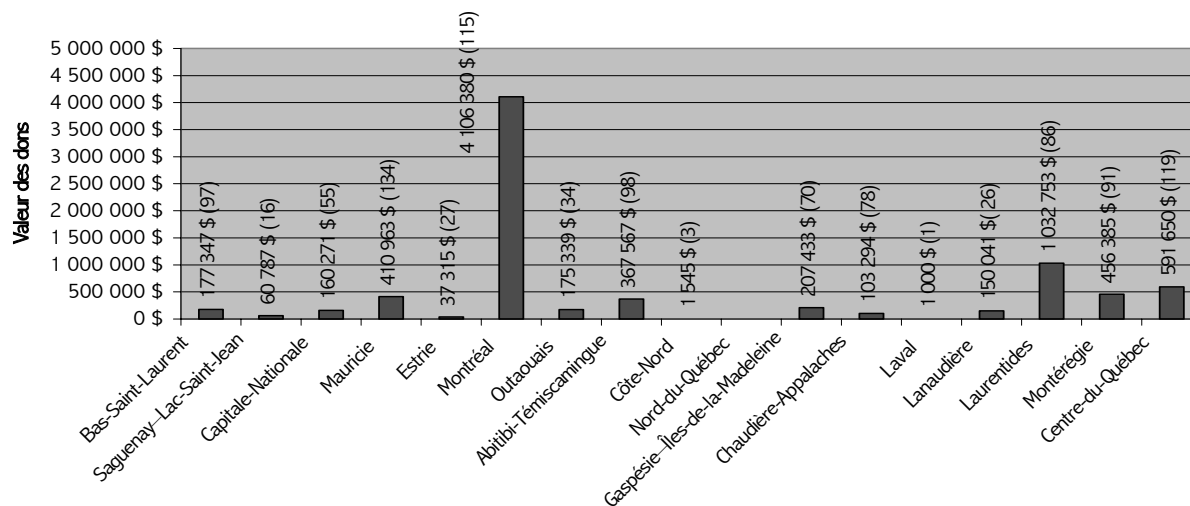
La concentration des dons à Montréal et dans sa région est moins marquée pour les dons effectués par les œuvres de bienfaisance : la proportion des dons effectués à Montréal a été de 51,0 %, et de 71,0 % pour la région métropolitaine. Le don moyen a été toutefois significativement plus élevé à Montréal, où il était de 35 708 \$.

Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

19. Portage-Taché (qui couvre une partie du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches), Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Sud-Ouest (qui couvre une partie de la Montérégie) et Centre-du-Québec.



Graphique 7
Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance
par région administrative en 2000



Un organisme communautaire a bénéficié d'un don d'une œuvre de bienfaisance pour une valeur totale de 1 000 \$.

Les autres considérations et constats



5 Les autres considérations et constats

La lecture des données exposées dans les sections précédentes permet de faire divers constats sur la réalité du milieu communautaire. La présente section tente de mettre en relief ces observations afin de procurer à la lectrice et au lecteur une meilleure connaissance de ce milieu.

Les sommes consacrées au milieu communautaire constituent un investissement à la fois pour le gouvernement du Québec et pour les autres bailleurs de fonds. Cet investissement a des retombées dans plusieurs sphères de la société québécoise, notamment au regard de la prise en charge par les communautés des problématiques qui les touchent, par le soutien à l'implication de nombreuses personnes à la vie démocratique et à l'engagement bénévole ainsi que par la mise en place d'activités innovatrices qui répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens et qui contribuent au développement social du Québec. Les organismes communautaires procurent du travail à bon nombre de personnes. Une proportion de 80,0 % des personnes qui travaillent au sein des organismes communautaires sont des femmes²⁰. Les sommes investies pour soutenir le milieu communautaire retournent dans l'économie de toutes les régions du Québec, et même dans les plus petits milieux.

Les organismes communautaires soutenus, le soutien financier et la population

La population de la région de Laval représente 4,8 % de la population québécoise. La proportion d'organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec dans cette région, par rapport à l'ensemble des organismes soutenus au Québec, est de 2,3 %. En ce qui a trait à la proportion du financement gouvernemental que se partagent les organismes de Laval, elle est de 3,1 % du total des sommes versées pour les trois modes de soutien financier et de 3,1 % également pour ce qui est du soutien financier versé en appui à la mission globale. Par ailleurs, il convient de noter que la moyenne de soutien en appui à la mission globale est de 101 408 \$ à Laval alors qu'elle est de 78 493 \$ pour l'ensemble du Québec. Cela montre donc que les organismes de Laval sont mieux soutenus qu'ailleurs au Québec, même en présence d'une proportion d'organismes et d'une proportion du soutien financier toutes deux inférieures au poids relatif de la population de la région.

Pour connaître la situation pour chacune des régions, consultez les annexes XV et XVI.

L'importance économique des organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec

En plus de leur importance, démontrée par de nombreux arguments sociaux, tant sur le plan du développement social que sur celui des services directs à la population, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, les organismes communautaires génèrent aussi une activité économique appréciable.

20. CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires*, Montréal, Centre de formation populaire et Relais-femmes, octobre 2005.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Selon les analyses faites à partir des données financières des organismes ayant présenté des demandes de soutien financier depuis 1999-2000 au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²¹, le soutien financier en appui à la mission globale provenant du gouvernement du Québec représente 56,0 % du budget total des organismes communautaires. Sachant que, pour 2003-2004, le soutien financier en appui à la mission globale était de plus de 323 millions de dollars, on peut extrapoler leur budget total à 576 millions de dollars. De plus, une proportion relativement importante d'organismes communautaires reçoit uniquement un soutien financier pour des ententes de service. Le soutien financier pour des projets ponctuels s'ajoute aussi aux deux autres modes. Étant donné que l'information sur l'importance de ces sommes dans le budget des organismes communautaires n'était pas disponible et afin de ne pas en surévaluer l'importance, ces sommes n'ont pas été extrapolées. Ainsi, on peut évaluer de manière prudente l'importance économique des organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier du gouvernement du Québec à plus de 840 millions de dollars en 2003-2004.

Par ailleurs, selon les analyses du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²², 62,0 % du budget des organismes communautaires est consacré aux dépenses salariales (incluant les avantages sociaux), alors que 38,0 % de leur budget est consacré aux frais généraux. À partir des renseignements relatifs au budget des organismes communautaires et de ces observations, on peut évaluer, pour l'ensemble du Québec, que la masse salariale dans les organismes communautaires est de plus de 521 millions de dollars. Ces salaires sont réinvestis dans chacune des économies locales par les salariées et salariés du secteur communautaire. De plus, une portion importante des frais généraux est retournée, par des achats de produits et de services, dans l'économie locale.

Selon une étude publiée en septembre 2003 par la Table nationale des corporations de développement communautaire²³, le salaire horaire moyen est de 13,03 \$. Selon la même étude, la semaine typique compte 34 heures, et les emplois sont occupés sur une période de 52 semaines. Ces paramètres permettent donc d'établir que le salaire annuel moyen est de 23 037 \$. Afin de tenir compte des avantages sociaux, on majore de 10,0 % le salaire annuel, ce qui le porte à 25 340 \$. Compte tenu de l'évaluation qu'on peut faire de la masse salariale, cela représenterait 20 570 emplois à temps plein pour l'ensemble du Québec.

Puisque ces données ne concernent que les organismes communautaires qui reçoivent du soutien financier du gouvernement du Québec, il y a tout lieu de croire que l'importance économique réelle du secteur communautaire est plus substantielle.

La région de Laval

Pour la région de Laval, le secteur communautaire représenterait une importance économique de 25,8 millions de dollars. Une somme de 16 millions de dollars serait consacrée aux salaires et aux avantages sociaux, alors que 9,8 millions de dollars seraient consacrés aux frais généraux. En considérant un salaire annuel de 25 340 \$, cela représenterait 632 emplois (équivalents à temps complet) dans le secteur communautaire. Bien que cette comparaison comporte des limites, si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il serait au troisième rang de ce type d'industrie dans la région.

21. Sur une période de trois ans, de 1999-2000 à 2001-2002, l'information budgétaire de tous les organismes qui ont présenté des demandes de soutien financier en appui à la mission globale au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec a été compilée. La portion du budget des organismes communautaires qui provient du gouvernement du Québec a ainsi été obtenue. À cette époque, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec soutenait financièrement des organismes communautaires dans de nombreux secteurs d'activité. Étant donné le transfert et la concentration du soutien financier le 1^{er} avril 2003, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient maintenant en appui à la mission globale que les organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits et les organismes sans port d'attache.

22. À partir des données dont il est question précédemment, la portion du budget qui est consacrée aux salaires et aux avantages sociaux et celle consacrée aux frais généraux a également été évaluée.

23. TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.



Tableau 16
Importance économique du secteur communautaire
pour Laval et l'ensemble du Québec en 2003-2004

	Laval	Ensemble du Québec
Budget des organismes (extrapolé)	25 810 578 \$	840 735 497 \$
Frais salariaux	16 002 559 \$	521 256 008 \$
Nombre d'emplois	632	20 570
Frais généraux	9 808 020 \$	319 479 489 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

L'implication bénévole

Bien que l'implication bénévole constitue une dimension méconnue de la réalité du milieu communautaire, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue l'un de ses fondements. Cette implication est à l'origine de toutes les initiatives communautaires : des individus constatent un besoin dans leur communauté, se regroupent et décident de créer une organisation pour répondre à ce besoin. Pendant un certain temps, et de façon permanente pour certains organismes, en plus de la gestion et de l'administration, les bénévoles vont également assumer l'intervention et la prestation de services. Jusqu'à récemment, peu de données étaient accessibles sur l'ampleur de l'engagement bénévole au sein des organismes communautaires au Québec.

En août 2001, Statistique Canada publiait les résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation. Cette enquête ne porte pas uniquement sur le bénévolat effectué au sein d'organismes communautaires, mais elle révèle néanmoins que 1 135 000 Québécoises et Québécois font du bénévolat, soit 19,0 % de la population. L'étude révèle également que ces bénévoles ont fait en moyenne 159 heures de bénévolat au cours de l'année 2000. Sachant que le Québec comptait, en mars 2003, 48 832 organismes sans but lucratif et que le gouvernement du Québec soutenait financièrement 4 991 organismes communautaires en 2003-2004, on extrapole à 115 997 le nombre de personnes qui font du bénévolat auprès d'organismes communautaires²⁴. Cet apport des bénévoles représente une ressource inestimable pour les organismes communautaires et illustre la capacité de la population à s'impliquer dans son milieu.

Les organismes communautaires soutenus et les autres organismes sans but lucratif

Finalement, si le besoin varie d'une région à l'autre, la réponse que donne la communauté au besoin peut également varier. Outre les services publics, les organismes communautaires constituent une forme de réponse, mais il en existe d'autres (entreprises d'économie sociale, clubs de service, modèle coopératif, etc.). Afin de situer l'univers des organismes communautaires dans le grand ensemble des organismes sans but lucratif constitués selon la partie III de la Loi sur les compagnies, une comparaison a été établie entre le nombre d'organismes communautaires recensé (financé) dans la région et l'ensemble des organismes sans but lucratif. Cette information peut compléter les données présentées dans le présent document.

24. Cette donnée a été obtenue en appliquant aux 1 135 000 bénévoles du Québec la même proportion que les organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec (4 991) représentent au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif (48 832), c'est-à-dire un peu plus de 10,0 %.



Tableau 17
Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires
soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004

Région	Organismes sans but lucratif constitués en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies		Nombre d'organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental	Proportion (organismes communautaires/OSBL)	Proportion de la population régionale
	%	Nombre			
01	2,3	1 123	216	19,2	2,7
02	2,7	1 318	283	21,5	3,7
03	7,3	3 565	435	12,2	8,8
04	2,6	1 270	214	16,9	3,4
05	3,7	1 807	227	12,6	4,0
06	30,8	15 041	1 207	8,0	24,9
07	2,8	1 367	211	15,4	4,5
08	1,7	830	203	24,5	1,9
09	0,9	439	162	36,9	1,3
10	0,3	146	66	45,1	0,5
11	1,0	488	160	32,8	1,3
12	4,8	2 344	254	10,8	5,2
13	4,9	2 393	115	4,8	4,8
14	5,1	2 490	246	9,9	5,5
15	6,8	3 321	224	6,7	6,6
16	16,3	7 960	595	7,5	17,9
17	3,0	1 465	173	11,8	3,0
Hors Québec	3,0	1 465	-	-	-
TOTAL	100,0	48 832	4 991	10,2	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004 et Registraire des entreprises, mars 2004.

Ainsi, la région de Laval compte 2 393 organismes sans but lucratif constitués en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies. De ce nombre, 115 ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec à titre d'organismes communautaires. Cela représente une proportion de 4,8 % pour la région.



Conclusion

Le présent profil décrit la réalité des organismes communautaires de Laval qui sont subventionnés par le gouvernement du Québec. Les organismes communautaires émergent d'initiatives de citoyennes et de citoyens qui souhaitent se doter de ressources qui répondent à un besoin de leur communauté. L'effet accumulé de chacune de ces initiatives a fait du milieu communautaire un acteur incontournable du développement social du Québec. Cet effet se fait sentir tant sur les plans de la prévention, de la promotion et de l'évolution de la connaissance sur certains problèmes que sur celui de l'intervention directe auprès de personnes qui en ont besoin. L'intervention du gouvernement vise justement à encourager cette initiative plutôt qu'une prise en charge.

Par ailleurs, la démonstration sur l'importance économique révèle que le secteur communautaire génère une activité économique majeure dans la région. À noter qu'on évalue son importance à 25,8 millions de dollars, ce qui représente une contribution supérieure à 600 emplois. De plus, on estime à 54 894 le nombre de bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à aider des gens au sein d'organismes sans but non lucratif de la région²⁵. Cela représente une contribution inestimable.

L'ensemble des acteurs régionaux est concerné par la consolidation de cette richesse collective et on espère qu'ils contribueront à la développer.

Nous souhaitons que ce profil favorisera une meilleure connaissance du milieu communautaire et une reconnaissance de son apport à la région. Son attrait repose également sur le fait qu'il suscite une nouvelle dynamique, notamment en déclenchant des discussions entre les acteurs concernés et en permettant de stimuler la concertation régionale.

25. Ces bénévoles sont actifs au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif de la région et non seulement auprès de ceux qui sont considérés comme des organismes communautaires.



**Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental
selon les trois modes de soutien financier par secteur administratif
Ville de Laval en 2003-2004**

Le nom indiqué dans la liste est le nom officiel de l'organisme tel qu'il est inscrit au Registre des entreprises.

Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Chomedey	Association amicale des jeunes & parents « Agape » inc.	MSSS	Local	
	Association de la fibromyalgie de Laval	MSSS	Régional	
	Association des personnes aphasiques de Laval	MSSS	Local	
	Association du diabète - Laval, Laurentides, M.R.C. des Moulins inc.	MSSS	Régional	
	Association dysphasie +	MSSS	Régional	
	Association lavalloise de parents pour le bien-être mental inc.	MSSS	Local	
	Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)	MSSS	Régional	
	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Laval	MESSF (SACA)	Régional	
	Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin inc.	MESSF (Famille)	Local	
	Carrefour d'intercultures de Laval	MESSF (Emploi-Québec)	Régional	
	Carrefour d'intercultures de Laval	MRCI	Régional	
	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval	MJQ	Régional	
	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Laval	MSSS	Régional	
	Centre de bénévolat de Laval inc.	MSP	Régional	
	Centre de bénévolat de Laval inc.	MSSS	Régional	
	Centre lire - écrire	MEQ	Régional	
	Centre régional de récupération et de recyclage Laval (C.R.R.R.L.)	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Corporation de développement communautaire de Laval	MESSF (SACA)	Local	√



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Chomedey	Corporation de développement communautaire de Laval	MSSS	Local	√
	Dira-Laval	SA	Local	
	Enfant d'abord	MSSS	Local	
	Groupe priorité travail	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	La corporation du centre du Sablon	MAMSL (SLS)	Local	
	Le centre communautaire Val-Martin	MESSF (Famille)	Local	
	Lumi - Vie	MSSS	Régional	
	Maison des enfants Le dauphin, de Laval	MESSF (Famille)	Local	
	Maison Le prélude inc.	MSSS	Régional	
	Option travail inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Partage humanitaire	MSSS	Régional	
	Place des aînés de Laval	MSSS	Local	
	Plasmont international inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Réseau 2000+	SHQ	Régional	
	Société Alzheimer de Laval 1995	MSSS	Régional	
	Société Alzheimer de Laval 1995	SA	Régional	
	Table de concertation de Laval en condition féminine	MESSF (SACA)	Régional	√
	Table de concertation de Laval en condition féminine	SCF	Régional	√
	Télé-Bénévole inc.	MSSS	Local	
Duvernay—Saint-Vincent-de-Paul—Saint-François	Association des popotes roulantes de Laval	MSSS	Local	
	Association pour aînés résidant à Laval	MSSS	Local	
	Bonjour aujourd'hui et après inc.	MSSS	Local	
	Centre d'écoute de Laval	MSSS	Régional	
	Centre défi-jeunesse de St-François	MSSS	Local	



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François	Conseil régional de l'environnement de Laval	MENV	Régional	√
	Gymn-Eau Laval	MSSS	Régional	
	Jeunes au travail	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Jeunes au travail	MSSS	Local	
	La P.A.U.S.E. carrefour santé	MSSS	Local	
	L'association Midi Quarante inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Le conseil des médias communautaires de Laval, inc.	MCC	Régional	
	Le relais du quartier de St-Vincent-de-Paul	MESSF (Famille)	Local	
	Les ateliers adaptés Stimul'arts	MSSS	Régional	
	Maison de la famille de St-François	MESSF (Famille)	Local	
	Maison des jeunes de L'est de Laval	MSSS	Local	
	Perspective carrière	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Perspective carrière	MRCI	Local	
	(CAFGRAP) Groupe d'entraide en santé mentale de Laval	MSSS	Régional	
	Alliance CAAT	MSSS	Local	
Laval-des-Rapides–Pont-Viau	ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	MESSF (SACA)	Local	
	ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	MSSS	Local	
	Association amateurs de danse sportive du Québec inc.	MAMSL (SLS)	National	
	Association des loisirs pour personnes handicapées psychiques de Laval ALPHPL	MSSS	Régional	
	Association des personnes vivant avec une surdité de Laval	MSSS	Local	
	Association québécoise des traumatisés crâniens	SAAQ	Régional	



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Laval-des-Rapides– Pont-Viau	Association québécoise des troubles d'apprentissage - section Laval	MSSS	Régional	
	Association sclérose en plaques Laval	MSSS	Régional	
	Carrefour jeunesse emploi de Laval (C.J.E.L.)	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Centre communautaire "Le coumbite de Laval"	MSSS	Local	
	Centre communautaire Le rendez-vous des aînés(es) (Laval) inc.	MSSS	Local	
	Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) inc.	MSSS	Régional	
	Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot	MSSS	Local	
	Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale C.I.L.L.	MSSS	Régional	
	Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS)	MSP	National	
	Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS)	MSSS	National	
	CHOC Carrefour d'hommes en changement	MSP	Régional	
	CHOC Carrefour d'hommes en changement	MSSS	Régional	
	Corporation régionale santé mentale et travail de Laval	MESSF (Emploi-Québec)	Régional	
	Corporation régionale santé mentale et travail de Laval	MSSS	Régional	
	Diapason-Jeunesse	MEQ	Local	
	Diapason-Jeunesse	MSSS	Local	
	Dimension travail	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Fondation " Vivre chez-soi "	SA	Local	
	La parentèle de Laval inc.	MESSF (Famille)	Local	
	L'arrimage inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Régional	
	Le centre des femmes de Laval	MRCI	Régional	



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Laval-des-Rapides– Pont-Viau	Le centre des femmes de Laval	MSSS	Régional	
	Le groupe Alpha Laval	MEQ	Local	
	Le groupe Alpha Laval	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Le relais communautaire de Pont-Viau	MSSS	Local	
	Le St-Claude	MSP	Local	
	Le St-Claude	MSSS	Local	
	L'en-droit de Laval	MESSF (SACA)	Local	
	L'en-droit de Laval	MSSS	Local	
	L'entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc.	MAMSL (AM)	Local	
	L'entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc.	MESSF (Famille)	Local	
	L'entraide (Pont-Viau et Laval des Rapides) inc.	MRCI	Local	
	Maison des grands-parents de Laval	SA	Local	
	Maison des jeunes du Marigot	MSSS	Local	
	Maison Dominique	MSSS	Local	
	Mesures alternatives jeunesse de Laval inc.	MSSS	Régional	
	Oasis, Unité mobile d'intervention	MSSS	Local	
	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPhL)	MESSF (SACA)	Régional	√
	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPhL)	MSSS	Régional	√
	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPhL)	OPHQ	Régional	√
	Service populaire de psychothérapie (S.P.P.)	MSSS	Local	
	Sida-Vie Laval	MSSS	Régional	
	Société communautaire lavalaise d'emprunt (SOCLE)	MESSF (SACA)	Régional	
	Travail de rue de l'Île de Laval (T.R.I.L.) inc.	MSSS	Local	



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac	Groupe d'entraide La rosée	MSSS	Local	
	Maison de la famille de Laval-Ouest	MESSF (Famille)	Local	
	Maison des jeunes de Laval-Ouest	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Sainte-Dorothée	MSSS	Local	
Sainte-Rose–Fabreville	Aide aux personnes âgées, défavorisées ou handicapées de Laval	MSSS	Régional	
	Association des résidents de Champfleury	MAMSL (SLS)	Local	
	Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Au jardin de la famille de Fabreville inc.	MEQ	Local	
	Au jardin de la famille de Fabreville inc.	MSSS	Local	
	Carrefour jeunesse de Sainte-Rose	MSSS	Local	
	Comité d'animation du troisième âge de Laval	MSSS	Local	
	Éco-Nature de Laval	MENV	Régional	
	La maison de quartier de Fabreville inc.	MESSF (Famille)	Local	
	La maison L'Esther	MSSS	Local	
	Maison d'hébergement L'envolée	MSSS	Local	
	Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval	MESSF (Famille)	Régional	
Vimont–Auteuil	Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	MESSF (SACA)	Local	
	Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	OPC	Local	
	Association de Laval pour la déficience intellectuelle inc.(ALDI)	MSSS	Régional	
	CAFAT	MSSS	Régional	
	La maisonnée de Laval inc.	MSSS	Local	



Secteur	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Vimont–Auteuil	Le relais familial d'Auteuil	MESSF (Famille)	Local	
	Maison de quartier Vimont	MESSF (Famille)	Local	
	Mouvement personne d'abord de Laval	MESSF (SACA)	Régional	
	Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil	MSSS	Local	
	Services du chat botté de Laval	MSSS	Local	
	Société de l'autisme et des TED (LAVAL)	MSSS	Régional	
	T.E.D. sans frontières	MSSS	National	

Note : Un organisme communautaire peut paraître plus d'une fois dans la liste puisqu'il peut avoir reçu du financement selon plus d'un mode de soutien financier. Le crochet (✓) dans la colonne « Regroupement » indique que cet organisme est un regroupement d'organismes.



Liste des tableaux

Tableau 1 :	Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec	17
Tableau 2 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004.....	24
Tableau 3 :	Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Ensemble du Québec	25
Tableau 4 :	Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Laval.....	26
Tableau 5 :	Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires selon le rayonnement en 2003-2004, Ensemble du Québec	27
Tableau 6 :	Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004.....	28
Tableau 7 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004.....	29
Tableau 8 :	Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004, Ensemble du Québec.....	30
Tableau 9 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004	31
Tableau 10 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Laval-des-Rapides–Pont-Viau	35
Tableau 11 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Chomedey.....	36
Tableau 12 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François	36
Tableau 13 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Sainte-Rose–Fabreville	37
Tableau 14 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Vimont–Auteuil.....	37
Tableau 15 :	Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Secteur de Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac	38



Tableau 16 : Importance économique du secteur communautaire pour Laval et l'ensemble du Québec en 2003-2004	51
Tableau 17 : Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004	52



Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Ensemble du Québec	21
Graphique 2 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Ensemble du Québec.....	22
Graphique 3 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Laval	23
Graphique 4 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Laval	23
Graphique 5 : Répartition de la valeur des dons des fondations publiques par région administrative en 2000	43
Graphique 6 : Répartition de la valeur des dons des fondations privées par région administrative en 2000	44
Graphique 7 : Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance par région administrative en 2000	45



Liste des annexes

- Annexe I :** Population, superficie des terres et densité de la population par secteur administratif et pour la région de Laval
- Annexe II :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe III :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe IV :** Soutien financier versé aux organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits, par région
- Annexe V :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004, Ensemble du Québec
- Annexe VI :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003, Ensemble du Québec
- Annexe VII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004
- Annexe VIII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003
- Annexe IX :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe X :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XI :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe XII :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XIII :** Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires selon leur rayonnement par secteur administratif en 2003-2004
- Annexe XIV :** Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires, fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000
- Annexe XV :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004
- Annexe XVI :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Annexe I
Population, superficie des terres et densité de la population par secteur administratif et
pour la région de Laval

	Secteurs administratifs					Région
	Chomedey	Duvernay— Saint-Vincent- de-Paul— Saint-François	Laval-des- Rapides—Pont- Viau	Laval-Ouest— Sainte- Dorothée— Laval-sur-le- Lac	Sainte-Rose— Fabreville	Vimont— Auteuil
Population totale, 2004	90 125	58 795	51 023	38 080	71 472	54 334
Part de la population régionale (%)	24,7	16,1	14,0	10,4	19,6	14,9
Densité de la population au kilomètre carré, 2004	2 272,0	626,5	4 281,2	1 317,7	1 759,2	1 390,9
Superficie des terres en kilomètres carrés, 1964	39,7	93,9	11,9	28,9	40,6	39,1
Part de la superficie régionale (%)	15,6	36,9	4,7	11,4	16,0	15,4
						364 806
						100,0
						1 483,1
						246,0
						100,0

Sources : Institut de la statistique du Québec, 2005 et Ville de Laval, Bureau du budget, avril 2004.

Note : La population des secteurs administratifs et la population régionale proviennent de deux sources différentes, ce qui pourrait entraîner des écarts.

Annexe II

Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Laval						Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier				Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	3	2,1	56 219 \$	0,6	18 740 \$	19 564 \$	144	9 142 287 \$	63 488 \$	56 141 \$
MCC	1	0,5	20 222 \$	0,5	-	-	187	4 193 193 \$	22 423 \$	10 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	16	1 204 100 \$	75 256 \$	63 300 \$
MENV	2	3,6	107 000 \$	3,7	-	-	56	2 871 508 \$	51 277 \$	42 954 \$
MEQ	4	2,5	367 124 \$	2,8	91 781 \$	83 390 \$	160	13 222 997 \$	82 644 \$	80 890 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Famille)	12	4,6	958 665 \$	7,8	79 889 \$	76 288 \$	259	12 301 524 \$	47 496 \$	47 266 \$
MESSF (SACA)	9	1,9	526 456 \$	2,5	58 495 \$	60 000 \$	464	21 011 938 \$	45 284 \$	40 000 \$
MIQ	1	100,0	10 100 \$	100,0	-	-	1	10 100 \$	-	-
MRCI	1	2,3	49 546 \$	2,9	-	-	43	1 718 294 \$	39 960 \$	28 500 \$
MRI	-	-	-	-	-	-	17	677 610 \$	39 859 \$	35 883 \$
MSP	-	-	-	-	-	-	3	97 000 \$	32 333 \$	40 000 \$
MSSS	65	2,4	7 914 377 \$	3,1	121 760 \$	86 528 \$	2 708	254 031 810 \$	93 808 \$	60 227 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	1	25 000 \$	-	-
SAA	-	-	-	-	-	-	10	1 129 871 \$	112 987 \$	97 500 \$
SHQ	1	2,1	29 700 \$	2,1	-	-	47	1 440 398 \$	30 647 \$	29 700 \$
TOTAL	99	2,4*	10 039 409 \$	3,1*	101 408 \$	81 833 \$	4 116	323 077 630 \$	78 493 \$	53 251 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe III

Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Laval				Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier		Organismes	Soutien financier				
	Nombre	%	Montant	%		Moyenne	Médiane	Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	2	2,5	51 219 \$	0,9	25 610 \$	25 610 \$	81	5 485 633 \$	67 724 \$	63 019 \$
MCC	1	0,5	20 222 \$	0,4	20 222 \$	20 222 \$	198	4 666 634 \$	23 569 \$	10 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	1	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
MENV	1	2,9	85 000 \$	4,0	85 000 \$	85 000 \$	34	2 143 508 \$	63 044 \$	85 000 \$
MEQ	4	2,5	370 708 \$	3,1	92 677 \$	77 500 \$	159	12 148 741 \$	76 407 \$	75 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	3	29 256 \$	9 752 \$	8 102 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	11	797 202 \$	72 473 \$	44 898 \$
MESSF (SACA)	9	2,0	464 733 \$	2,3	51 637 \$	58 506 \$	452	19 978 461 \$	44 200 \$	41 462 \$
MIQ	1	100,0	10 137 \$	100,0	10 137 \$	10 137 \$	1	10 137 \$	10 137 \$	10 137 \$
MRCI	1	3,6	59 299 \$	7,0	59 299 \$	59 299 \$	28	844 077 \$	30 146 \$	24 448 \$
MRI	-	-	-	-	-	-	17	677 610 \$	39 859 \$	35 882 \$
MRN	-	-	-	-	-	-	1	44 000 \$	44 000 \$	44 000 \$
MSP	-	-	-	-	-	-	5	280 997 \$	56 199 \$	45 000 \$
MSSS	76	2,7	7 819 939 \$	3,4	102 894 \$	75 413 \$	2 866	233 402 766 \$	81 439 \$	52 275 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	2	32 490 \$	16 245 \$	16 245 \$
SAA	-	-	-	-	-	-	9	713 228 \$	79 248 \$	55 000 \$
SHQ	1	2,1	23 800 \$	2,1	23 800 \$	23 800 \$	48	1 124 817 \$	23 434 \$	21 075 \$
TOTAL	96	2,5*	8 905 057 \$	3,1*	92 761 \$	73 487 \$	3 917	283 049 557 \$	72 262 \$	48 089 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe IV
Soutien financier versé aux organismes communautaires
dont la mission principale est la défense collective des droits, par région

Région administrative	2002-2003		2003-2004	
	Nombre d'organismes	Soutien financier	Nombre d'organismes	Soutien financier
Bas-Saint-Laurent	15	589 925 \$	15	608 113 \$
Saguenay—Lac-Saint-Jean	17	552 330 \$	16	635 679 \$
Capitale-Nationale	28	1 378 963 \$	28	1 409 000 \$
Mauricie	22	290 184 \$	22	750 400 \$
Estrie	25	562 852 \$	25	1 054 469 \$
Montréal	102	5 303 873 \$	102	5 347 908 \$
Outaouais	15	568 713 \$	15	565 192 \$
Abitibi-Témiscamingue	12	485 500 \$	12	493 252 \$
Côte-Nord	7	370 767 \$	7	387 025 \$
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	7	335 691 \$	7	335 691 \$
Chaudière-Appalaches	11	476 575 \$	11	493 102 \$
Laval	8	397 474 \$	7	390 965 \$
Lanaudière	20	566 133 \$	20	893 528 \$
Laurentides	14	583 374 \$	14	594 644 \$
Montréal	37	963 383 \$	37	1 541 946 \$
Centre-du-Québec	17	807 184 \$	16	778 453 \$
TOTAL	357	14 232 921 \$	354	16 279 367 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Annexe V

Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural

par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	6	4,2	245 502 \$	2,7	144	9 142 287 \$
MCC	108	57,8	1 618 778 \$	38,6	187	4 193 193 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	16	1 204 100 \$
MENV	12	21,4	275 464 \$	9,6	56	2 871 508 \$
MEQ	45	28,1	3 538 918 \$	26,8	160	13 222 997 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-
MESSF (Famille)	69	26,6	2 695 029 \$	21,9	259	12 301 524 \$
MESSF (SACA)	74	15,9	2 603 404 \$	12,4	464	21 011 938 \$
MIQ	-	-	-	-	1	10 100 \$
MRCI	1	2,3	21 500 \$	1,3	43	1 718 294 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MSP	-	-	-	-	3	97 000 \$
MSSS	800	29,5	54 510 856 \$	21,5	2 708	254 031 810 \$
OPHQ	-	-	-	-	1	25 000 \$
SAA	3	30,0	209 908 \$	18,6	10	1 129 871 \$
SHQ	2	4,3	92 788 \$	6,4	47	1 440 398 \$
TOTAL	1 120	27,2*	65 812 147 \$	20,4*	4 116	323 077 630 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe VI

Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003 Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	7	8,6	292 935 \$	5,3	81	5 485 633 \$
MCC	111	56,1	1 647 412 \$	35,3	198	4 666 634 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	1	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	1	70 000 \$
MENV	3	8,8	120 556 \$	5,6	34	2 143 508 \$
MEQ	46	28,9	3 220 777 \$	26,5	159	12 148 741 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	3	29 256 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	11	797 202 \$
MESSF (SACA)	74	16,4	2 284 588 \$	11,4	452	19 978 461 \$
MIQ	-	-	-	-	1	10 137 \$
MRCI	1	3,6	7 000 \$	0,8	28	844 077 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MRN	-	-	-	-	1	44 000 \$
MSP	1	20,0	45 000 \$	16,0	5	280 997 \$
MSSS	829	28,9	49 817 810 \$	21,3	2 866	233 402 766 \$
OPHQ	-	-	-	-	2	32 490 \$
SAA	3	33,3	129 908 \$	18,2	9	713 228 \$
SHQ	2	4,2	77 388 \$	6,9	48	1 124 817 \$
TOTAL	1 077	27,5*	57 643 374 \$	20,4*	3 917	283 049 557 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003.

Annexe VII

Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	90	4 832 458 \$	53 694 \$	35 793 \$	173	52,0	11 908 860 \$	40,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	85	3 186 898 \$	37 493 \$	26 398 \$	238	35,7	13 494 319 \$	23,6
Capitale-Nationale	57	4 062 017 \$	71 263 \$	45 151 \$	334	17,1	28 003 417 \$	14,5
Mauricie	41	2 378 620 \$	58 015 \$	54 249 \$	179	22,9	14 015 969 \$	17,0
Estrie	54	4 039 767 \$	74 811 \$	65 976 \$	183	29,5	12 166 205 \$	33,2
Montréal	-	-	-	-	985	-	90 475 489 \$	-
Outaouais	59	5 155 298 \$	87 378 \$	53 546 \$	186	31,7	20 604 949 \$	25,0
Abitibi-Témiscamingue	76	3 152 413 \$	41 479 \$	16 974 \$	173	43,9	9 037 736 \$	34,9
Côte-Nord	70	2 700 174 \$	38 574 \$	21 801 \$	143	49,0	7 980 756 \$	33,8
Nord-du-Québec	56	4 272 602 \$	76 296 \$	36 250 \$	56	100,0	4 272 602 \$	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126	8 127 961 \$	64 508 \$	46 429 \$	126	100,0	8 127 961 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	108	5 263 798 \$	48 739 \$	35 403 \$	212	50,9	12 722 917 \$	41,4
Laval	-	-	-	-	99	-	10 039 409 \$	-
Lanaudière	88	5 410 310 \$	61 481 \$	41 435 \$	206	42,7	16 567 373 \$	32,7
Laurentides	67	4 600 958 \$	68 671 \$	58 488 \$	174	38,5	14 603 726 \$	31,5
Montréal	87	4 454 131 \$	51 197 \$	52 372 \$	502	17,3	36 826 235 \$	12,1
Centre-du-Québec	56	4 174 743 \$	74 549 \$	61 448 \$	147	38,1	12 229 707 \$	34,1
TOTAL	1 120	65 812 147 \$	58 761 \$	40 361 \$	4 116	27,2*	323 077 630 \$	20,4*

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe VIII
Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale
des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	88	4 373 985 \$	49 704 \$	27 782 \$	170	51,8	10 818 727 \$	40,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	79	2 351 669 \$	29 768 \$	16 196 \$	229	34,5	10 508 797 \$	22,4
Capitale-Nationale	55	3 515 370 \$	63 916 \$	44 093 \$	323	17,0	26 094 399 \$	13,5
Mauricie	41	2 183 712 \$	53 261 \$	50 733 \$	178	23,0	13 113 328 \$	16,7
Estrie	53	3 772 270 \$	71 175 \$	64 430 \$	170	31,2	10 851 244 \$	34,8
Montréal	-	-	-	-	898	-	79 805 634 \$	-
Outaouais	60	4 824 135 \$	80 402 \$	52 190 \$	180	33,3	19 041 091 \$	25,3
Abitibi-Témiscamingue	77	2 901 549 \$	37 682 \$	16 679 \$	168	45,8	8 269 354 \$	35,1
Côte-Nord	67	2 386 033 \$	35 612 \$	20 375 \$	133	50,4	6 872 535 \$	34,7
Nord-du-Québec	55	3 529 140 \$	64 166 \$	28 786 \$	55	100,0	3 529 140 \$	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	122	7 501 758 \$	61 490 \$	45 725 \$	122	100,0	7 501 758 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	103	4 542 744 \$	44 104 \$	30 093 \$	206	50,0	11 374 857 \$	39,9
Laval	-	-	-	-	96	-	8 905 057 \$	-
Lanaudière	79	4 777 349 \$	60 473 \$	44 000 \$	184	42,9	14 003 402 \$	34,1
Laurentides	67	4 292 982 \$	64 074 \$	57 541 \$	166	40,4	12 999 307 \$	33,0
Montréal	76	2 877 009 \$	37 855 \$	34 248 \$	488	15,6	27 812 349 \$	10,3
Centre-du-Québec	55	3 813 669 \$	69 339 \$	60 000 \$	151	36,4	11 548 578 \$	33,0
TOTAL	1 077	57 643 374 \$	53 522 \$	37 883 \$	3 917	27,5*	283 049 557 \$	20,4*

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe IX
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Laval				Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier		Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%		Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	102	2 853 557 \$	27 976 \$	28 518 \$
MCC	-	-	-	-	3	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	-	-
MENV	-	-	-	-	20	189 905 \$	9 495 \$	5 000 \$
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Emploi-Québec)	15	3,9	4 709 898 \$	3,5	384	133 155 320 \$	346 759 \$	296 631 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	-	-
MIJQ	1	5,9	272 900 \$	5,3	17	5 116 977 \$	300 999 \$	292 780 \$
MRCI	2	3,0	160 000 \$	2,5	66	6 442 400 \$	97 612 \$	68 650 \$
MRI	-	-	-	-	1	265 000 \$	-	-
MSP	3	2,8	271 526 \$	2,0	107	13 498 458 \$	126 154 \$	26 776 \$
MSSS	12	1,4	567 308 \$	1,2	886	48 054 432 \$	54 238 \$	18 623 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	-	-
SAA	-	-	-	-	-	-	-	-
SAAQ	1	6,7	105 263 \$	4,8	15	2 199 780 \$	146 652 \$	105 263 \$
SAI	-	-	-	-	8	1 617 648 \$	202 206 \$	168 275 \$
SHQ	1	2,3	22 494 \$	1,7	43	1 318 932 \$	30 673 \$	12 584 \$
TOTAL	35	2,1*	6 109 389 \$	2,8*	1 652	214 758 344 \$	129 999 \$	37 302 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe X
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Laval			Ensemble du Québec			
	Organismes		Soutien financier		Organismes	Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	-	
MCC	-	-	-	-	-	-	
MENV	-	-	-	-	-	-	
MESSF (Emploi-Québec)	15	4,0	4 989 892 \$	3,9	332 659 \$	278 755 \$	
MIQ	1	6,3	189 848 \$	6,8	189 848 \$	189 848 \$	
MRCI	2	3,0	149 000 \$	2,4	74 500 \$	74 500 \$	
MRI	-	-	-	-	-	-	
MSP	3	2,9	204 166 \$	1,5	68 055 \$	58 800 \$	
MSSS	12	1,3	539 737 \$	1,1	44 978 \$	31 630 \$	
SA	-	-	-	-	-	-	
SAAQ	1	6,7	92 654 \$	5,0	92 654 \$	92 654 \$	
SHQ	1	2,4	14 114 \$	2,5	14 114 \$	14 114 \$	
TOTAL	35	2,1*	6 179 411 \$	3,0*	176 555 \$	95 000 \$	
					1 685	206 193 590 \$	122 370 \$
							40 685 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe XI
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ensemble du Québec												
Organismes		Laval					Ensemble du Québec					
Ministère/organisme	Organismes		Soutien financier					Organismes		Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane		
MAMSL (AM)	1	9,1	75 000 \$	25,8	-	-	11	290 900 \$	26 445 \$	25 000 \$		
MAMSL (SLS)	1	0,6	1 500 \$	-	-	-	163	9 054 778 \$	55 551 \$	15 000 \$		
MCC	-	-	-	-	-	-	76	850 010 \$	11 184 \$	5 606 \$		
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	9 000 \$	-	-		
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	2	70 000 \$	35 000 \$	35 000 \$		
MENV	1	1,4	12 818 \$	0,4	-	-	74	3 220 103 \$	43 515 \$	23 904 \$		
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MESSF (Emploi-Québec)	2	2,2	4 273 \$	0,1	2 137 \$	2 137 \$	90	4 149 847 \$	46 109 \$	33 790 \$		
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	17	290 000 \$	17 059 \$	15 000 \$		
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	36	852 235 \$	23 673 \$	22 500 \$		
MIQ	-	-	-	-	-	-	2	188 013 \$	94 007 \$	94 007 \$		
MRCI	4	2,4	33 500 \$	1,5	8 375 \$	7 250 \$	164	2 246 872 \$	13 700 \$	9 500 \$		
MRI	-	-	-	-	-	-	33	5 881 417 \$	178 225 \$	185 959 \$		
MSP	1	3,2	50 600 \$	4,9	-	-	31	1 043 182 \$	33 651 \$	35 000 \$		
MSSS	40	7,0	1 482 483 \$	10,5	37 062 \$	22 826 \$	571	14 101 934 \$	24 697 \$	10 000 \$		
OPHQ	1	3,2	3 000 \$	1,4	-	-	31	219 594 \$	7 084 \$	3 000 \$		
SA	4	5,9	75 500 \$	6,9	18 875 \$	22 750 \$	68	1 101 000 \$	16 191 \$	15 000 \$		
SAA	-	-	-	-	-	-	13	4 308 900 \$	331 454 \$	5 000 \$		
SAJ	-	-	-	-	-	-	40	255 030 \$	6 376 \$	3 615 \$		
SCF	1	2,8	35 000 \$	3,8	-	-	36	920 000 \$	25 556 \$	25 000 \$		
TOTAL	56	3,8*	1 773 674 \$	3,6*	31 673 \$	19 355 \$	1 459	49 052 815 \$	33 621 \$	12 800 \$		

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe XII
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

		Laval				Ensemble du Québec			
Ministère/organisme	Organismes		Soutien financier			Organismes	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne		Montant	Moyenne	Médiane
FAPAQ	2	11,8	25 000 \$	11,5	12 500 \$	17	217 804 \$	12 812 \$	15 000 \$
MAMSL	4	18,2	140 000 \$	10,0	35 000 \$	22	1 405 000 \$	63 864 \$	37 500 \$
MAMSL (SLS)	13	4,0	29 868 \$	1,6	2 298 \$	326	1 885 671 \$	5 784 \$	2 424 \$
MCC	-	-	-	-	-	79	736 559 \$	9 324 \$	6 070 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	5	231 000 \$	46 200 \$	50 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	20	619 215 \$	30 961 \$	22 500 \$
MENV	3	2,6	83 788 \$	3,3	27 929 \$	115	2 569 738 \$	22 346 \$	15 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	3	2,9	57 938 \$	1,1	19 313 \$	105	5 083 491 \$	48 414 \$	27 000 \$
MESSF (Famille)	4	4,9	55 000 \$	3,1	13 750 \$	81	1 750 000 \$	21 605 \$	20 000 \$
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	25	866 005 \$	34 640 \$	27 000 \$
MRCI	2	1,2	11 000 \$	0,4	5 500 \$	168	2 733 187 \$	16 269 \$	10 000 \$
MRI	-	-	-	-	-	42	5 549 113 \$	132 122 \$	82 448 \$
MRN	-	-	-	-	-	1	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
MSP	1	2,6	20 000 \$	1,6	20 000 \$	39	1 271 452 \$	32 601 \$	26 500 \$
MSSS	16	2,5	512 667 \$	4,0	32 042 \$	635	12 914 998 \$	20 339 \$	6 600 \$
OPC	-	-	-	-	-	2	17 100 \$	8 550 \$	8 550 \$
OPHQ	1	5,9	6 000 \$	5,5	6 000 \$	17	110 000 \$	6 471 \$	6 000 \$
SA	2	3,9	48 000 \$	4,9	24 000 \$	51	975 000 \$	19 118 \$	20 000 \$
SAA	-	-	-	-	-	14	114 310 \$	8 165 \$	2 750 \$
SCF	1	2,5	33 000 \$	3,5	33 000 \$	40	935 000 \$	23 375 \$	24 500 \$
TOTAL	52	2,9*	1 022 261 \$	2,6*	19 659 \$	1 804	39 994 643 \$	22 170 \$	9 963 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe XIII

Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires selon leur rayonnement par secteur administratif en 2003-2004

Secteur	Nombre total de regroupements	Rayonnement			Montant mission globale	Moyenne	Médiane
		local	régional	national			
Laval							
Laval-Ouest–Sainte-Dorothée–Laval-sur-le-Lac	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Rose–Fabreville	-	-	-	-	-	-	-
Chomedey	2	1	1	-	169 768 \$	-	-
Vimont–Auteuil	-	-	-	-	-	-	-
Laval-des-Rapides–Pont-Viau	1	-	1	-	83 602 \$	-	-
Duvernay–Saint-Vincent-de-Paul–Saint-François	1	-	1	-	85 000 \$	-	-
TOTAL	4	1	3	-	338 370 \$	84 593 \$	84 301 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

Annexe XIV
Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires
fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000

Région	Fondations privées			Fondations publiques			Œuvres de bienfaisance			Total	
	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Valeur des dons	Valeur des dons
01	2	26 285 \$	13 143 \$	72	440 886 \$	6 123 \$	97	177 347 \$	1 828 \$	644 518 \$	
02	1	5 000 \$	5 000 \$	91	847 174 \$	9 310 \$	16	60 787 \$	3 799 \$	912 961 \$	
03	30	422 635 \$	14 088 \$	164	4 577 435 \$	27 911 \$	55	160 271 \$	2 914 \$	5 160 341 \$	
04	3	46 134 \$	15 378 \$	46	456 496 \$	9 924 \$	134	410 963 \$	3 067 \$	913 593 \$	
05	20	267 402 \$	13 370 \$	109	816 678 \$	7 492 \$	27	37 315 \$	1 382 \$	1 121 395 \$	
06	215	26 439 398 \$	122 974 \$	652	44 211 651 \$	67 809 \$	115	4 106 380 \$	35 708 \$	74 757 429 \$	
07	3	76 890 \$	25 630 \$	93	1 842 313 \$	19 810 \$	34	175 339 \$	5 157 \$	2 094 542 \$	
08	-	-	-	21	68 530 \$	3 263 \$	98	367 567 \$	3 751 \$	436 097 \$	
09	-	-	-	70	259 320 \$	3 705 \$	3	1 545 \$	515 \$	260 865 \$	
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
11	1	13 500 \$	13 500 \$	18	90 481 \$	5 027 \$	70	207 433 \$	2 963 \$	311 414 \$	
12	-	-	-	49	904 073 \$	18 450 \$	78	103 294 \$	1 324 \$	1 007 367 \$	
13	5	117 044 \$	23 409 \$	42	1 425 114 \$	33 931 \$	1	1 000 \$	1 000 \$	1 543 158 \$	
14	8	74 557 \$	9 320 \$	142	554 273 \$	3 903 \$	26	150 041 \$	5 771 \$	778 871 \$	
15	16	183 635 \$	11 477 \$	80	249 608 \$	3 120 \$	86	1 032 753 \$	12 009 \$	1 465 996 \$	
16	25	625 078 \$	25 003 \$	211	3 805 774 \$	18 037 \$	91	456 385 \$	5 015 \$	4 887 237 \$	
17	-	-	-	38	65 528 \$	1 724 \$	119	591 650 \$	4 972 \$	657 178 \$	
Autres	-	-	-	30	265 773 \$	8 859 \$	-	-	-	265 773 \$	
TOTAL	329	28 297 558 \$	86 011 \$	1 928	60 881 107 \$	31 577 \$	1 050	8 040 070 \$	7 657 \$	97 218 735 \$	

Source : Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole, 2005

Annexe XV

Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004

Région	Soutien financier en appui à la mission globale			Trois modes de soutien financier			Population 2004	%
	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	Nombre d'organismes	%	Soutien financier		
Bas-Saint-Laurent	173	4,2	11 908 860 \$	216	4,3	20 475 716 \$	202 122	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	238	5,8	13 494 319 \$	283	5,7	21 886 392 \$	277 045	3,7
Capitale-Nationale	334	8,1	28 003 417 \$	435	8,7	56 931 099 \$	663 162	8,8
Mauricie	179	4,3	14 015 969 \$	214	4,3	22 979 987 \$	259 459	3,4
Estrie	183	4,4	12 166 205 \$	227	4,5	24 200 237 \$	297 958	4,0
Montréal	985	23,9	90 475 489 \$	1 207	24,2	174 501 515 \$	1 877 192	24,9
Outaouais	186	4,5	20 604 949 \$	211	4,2	28 817 220 \$	338 538	4,5
Abitibi-Témiscamingue	173	4,2	9 037 736 \$	203	4,1	14 903 246 \$	145 343	1,9
Côte-Nord	143	3,5	7 980 756 \$	162	3,2	11 724 121 \$	96 497	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	4 272 602 \$	66	1,3	9 621 630 \$	39 234	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	126	3,1	8 127 961 \$	160	3,2	13 460 663 \$	96 943	1,3
Chaudière-Appalaches	212	5,2	12 722 917 \$	254	5,1	22 937 698 \$	393 469	5,2
Laval	99	2,4	10 039 409 \$	115	2,3	17 922 472 \$	364 806	4,8
Lanaudière	206	5,0	16 567 373 \$	246	4,9	25 238 462 \$	413 670	5,5
Laurentides	174	4,2	14 603 726 \$	224	4,5	26 998 257 \$	499 949	6,6
Montréal	502	12,2	36 826 235 \$	595	11,9	75 718 711 \$	1 352 349	17,9
Centre-du-Québec	147	3,6	12 229 707 \$	173	3,5	18 571 362 \$	225 024	3,0
Ensemble du Québec	4 116	100,0	323 077 630 \$	4 991	100,0	586 888 788 \$	7 542 760	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004 et Statistique Canada, population 2004.

Annexe XVI

Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Région	Soutien financier en appui à la mission globale			Trois modes de soutien financier			Population 2003	%
	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	Nombre d'organismes	%	Soutien financier		
Bas-Saint-Laurent	170	4,3	10 818 727 \$	217	4,4	18 542 332 \$	202 327	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	229	5,8	10 508 797 \$	286	5,8	20 764 206 \$	278 706	3,7
Capitale-Nationale	323	8,2	26 094 399 \$	435	8,9	55 013 751 \$	659 173	8,8
Mauricie	178	4,5	13 113 328 \$	209	4,3	20 213 100 \$	258 969	3,5
Estrie	170	4,3	10 851 244 \$	227	4,6	22 563 942 \$	295 981	4,0
Montréal	898	22,9	79 805 634 \$	1 156	23,5	152 536 008 \$	1 871 161	25,0
Outaouais	180	4,6	19 041 091 \$	211	4,3	26 650 880 \$	332 658	4,4
Abitibi-Témiscamingue	168	4,3	8 269 354 \$	198	4,0	13 217 435 \$	146 025	1,9
Côte-Nord	132	3,4	6 862 535 \$	150	3,1	10 025 620 \$	97 326	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	3 539 140 \$	67	1,4	4 902 546 \$	39 817	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	122	3,1	7 501 758 \$	164	3,3	12 605 159 \$	96 821	1,3
Chaudière-Appalaches	206	5,3	11 374 857 \$	244	5,0	20 765 593 \$	392 251	5,2
Laval	96	2,5	8 905 057 \$	115	2,3	16 106 729 \$	360 434	4,8
Lanaudière	184	4,7	14 003 402 \$	230	4,7	23 840 634 \$	406 885	5,4
Laurentides	166	4,2	12 999 307 \$	214	4,4	25 136 324 \$	490 586	6,5
Montréal	488	12,5	27 812 349 \$	617	12,6	69 919 437 \$	1 339 076	17,9
Centre-du-Québec	151	3,9	11 548 578 \$	175	3,6	16 434 096 \$	224 137	3,0
Ensemble du Québec	3 917	100,0	283 049 557 \$	4 915	100,0	529 237 791 \$	7 492 333	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003* et Statistique Canada, population 2003.



Bibliographie

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires*, Montréal, Centre de formation populaire et Relais-femmes, octobre 2005.

COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LES OCCUPATIONS. *Le travail et les conditions de travail dans le milieu communautaire québécois. Résultats de l'enquête 2000*, sous la direction de Sylvain Bourdon, Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, septembre 2001.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Le financement des groupes communautaires du Québec, portrait de la situation 2001*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, juin 2004.

MOOK, Laurie, et Jack QUARTER. *Comment attribuer une valeur monétaire à la contribution des bénévoles*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Portrait des entreprises en aide domestique*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, édition 2004*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Les coopératives de solidarité au Québec*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RECHERCHE. *Coopératives du Québec. Données statistiques 2000*, Québec, Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, 2002.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, édition 2003-2004*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, septembre 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada, août 2001.



STATISTIQUE CANADA. *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, n° 13-015 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Ottawa, Statistique Canada, septembre 2004.

TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.